



D.2017.03.29.5.3

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 29 Mars 2017

5 - STRATEGIE MOBILITES**5.3 - APPROBATION DU PACTE URBAIN PERIMETRE DE COHERENCE URBANISME / MOBILITE
COMMUNE DE COLOMIERS / CORNEBARRIEU - SITE DE BARQUIL**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf mars à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		Empêché d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir après le point 7.27 jusqu'au point 9.6 et du point 11.1 au point 11.5)
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M.Briand)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X	X (à M.Grass à/c du point 3.1)	
LAGLEIZE Jean-Luc	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine	X	X (à M.André à/c du point 3.2)	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		Empêché d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir après le point 2.1 et jusqu'au point 3.3 inclus
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		

1. Contexte

Sur l'agglomération toulousaine, l'organisation de la ville renvoie à des compétences séparées entre collectivités. D'un côté les communes et intercommunalités en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, de l'autre les autorités organisatrices en charge de l'organisation des transports en commun.

Cette gouvernance n'a pas permise une mise en cohérence efficace de l'urbanisation et de la desserte des territoires ces dernières années, considérant toutefois les récentes évolutions législatives introduisant plus explicitement au Code de l'Urbanisme le lien entre ouverture à l'urbanisation, production de logement et desserte en transports en commun.

Pour y remédier, le Schéma de Cohérence Territoriale propose la mise en place d'outils assurant, sur 26 territoires de la grande agglomération toulousaine, plus particulièrement au sein du périmètre de la Ville Intense, la mise en cohérence de la politique d'urbanisme avec celle des transports en commun : le développement urbain doit être privilégié avec une desserte en transport en commun structurante et performante.

Parmi ces 26 territoires, 9 sont à ce jour concernées par des opérations réalisées ou programmées :

- axes bus de la LMSE et de la VCSM réalisés.
- Réseau Linéo 3, 5, 7 et 9 et prolongement tramway T1 en cours horizon 2020.
- Interconnexion ligne B / TAE, TAE et Linéo 12 sur le BUN en cours d'études.

Le Projet Mobilités propose une traduction opérationnelle avec la mise en œuvre de « pacte urbain » sur les territoires concernés et en accord avec ce que projette le SMTC pour la construction du réseau structurant et performant.

2. Le dispositif prévu

Afin d'articuler les politiques urbaines à celles des déplacements, le SMTC a proposé dans le cadre de la déclinaison opérationnelle du Projet Mobilités la mise en place d'un outil de type « pacte urbain » pour tendre vers une démarche partenariale entre l'autorité organisatrice des mobilités et le territoire pouvant accueillir un projet de transports collectifs :

- L'autorité organisatrice des mobilités s'engage sur le projet de transport, autour desquels une valorisation urbaine peut être attendue.
- Les communes et/ou intercommunalités s'engagent sur les moyens pour favoriser la densité urbaine et soigner leur accessibilité vers les transports en commun.

Il s'agit de remettre en perspective les enjeux de cohérence urbanisme / mobilités dans une aire métropolitaine étalée, les enjeux de renouvellement urbain mais également de nouvelles urbanisations devant être davantage portées autour du réseau de transport existant, plus particulièrement autour du réseau structurant à fort rendement et des pôles d'échanges. Dans ce cadre, l'usage et le fonctionnement des réseaux de transports en commun sont à optimiser, avec une plus grande cohérence urbanisme / déplacements et une approche multimodale privilégiant le mode de transport le plus pertinent en fonction du contexte.

Se déclinant sur les projets de dessertes inscrits au projet mobilités mais également sur les territoires bénéficiant d'ores et déjà une desserte, les pactes urbains visent les objectifs suivants :

- Assurer une cohérence entre les projets de développement urbain et les projets de transport à travers l'outil « pacte urbain », tant en termes de localisation que de fonctions.
- Un lancement du « pacte urbain » le plus en amont possible pour garantir sa réussite.
- Les principes attendus :
 - Densité et mixité dans la zone d'influence des stations.
 - Organisation urbaine favorable au projet.
 - Préservation des possibilités d'insertion des transports en commun.
 - Amélioration de l'accessibilité multimodale.
 - Engagements programmatiques des partenaires.

Le Pacte Urbain précisera le projet urbanisme/mobilités et le calendrier de réalisation des engagements de chacun (planification des opérations, révisions de PLU, cheminements modes doux, actions de communication...) selon le système de transport en commun envisagé et les recommandations de densité du SCoT.

3. Objet du Pacte Urbain « Barquill » et engagements du SMTC

Le territoire considéré se situe sur les communes de Colomiers et Cornebarrieu. Positionné sur le secteur Nord-Ouest qui polarise des activités économiques stratégiques et des projets d'échelle métropolitaine, le territoire de cohérence urbanisme / mobilités englobe les zones de développement urbain de Barquill, Caillouris Fourcadis, Fodouas, Cassiopée et Aéroconstellation.

Il représente un potentiel d'accueil de 16 000 individus supplémentaires en extension urbaine à terme, 65% à vocation économiques et 35% à vocation mixtes, à condition que cette urbanisation soit associée à la réalisation d'un transport en commun structurant et performant.

Le projet de desserte est identifié au SCoT et PDU en vigueur, au SCoT en cours de révision et au Projet Mobilités 2020.2025.2030 : il s'agit de réaliser une « ceinture » maillant les territoires Nord-Ouest / Nord-Est et s'inscrivant dans un renforcement de l'accès aux zones d'emplois de l'aéronautique :

- En interface avec le développement urbain de plusieurs territoires : Barquill, Cassiopée, Aéroconstellation, ...
- Avec un franchissement supplémentaire de la Garonne.
- Créant de nouveaux points de connexion du réseau Tisséo au réseau TER en gare de Colomiers (en lien avec une future station TAE) et à la halte ferroviaire de Fenouillet (en lien avec les AFNT), en passant par la ligne de tramway T1.

Si les engagements de Toulouse Métropole et des communes de Colomiers et de Cornebarrieu portent sur les opérations urbaines, l'adaptation des outils d'urbanisme, les interfaces avec le réseau routier et les cheminements piétons et cyclables, ceux du SMTC portent sur une mise en place progressive d'une offre de transports en commun structurante et performante, en lien avec l'augmentation du nombre d'individu et la consommation des potentiels urbanisables :

- Dans l'immédiat - Horizon 2020 : réorganisation de la desserte TC du secteur.
- Moyen terme - Horizon 2020 à 2025 : mise en place progressive d'un service Optimo en connexion avec le prolongement de la T1 et la gare de Colomiers (en lien avec le TER et les projets TAE et Ceinture Sud).
- Long terme et au-delà – Horizon 2025 à 2030 : renforcement de l'offre de transport en commun et du développement urbain (total de 21 200 individus avec 100 % de consommations des capacités d'urbanisation) et les futurs pôles structurants.

*
* *

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

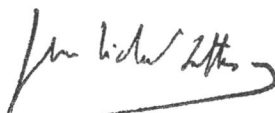
ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de la convention « cohérence urbanisme / mobilités » entre Toulouse Métropole, Colomiers, Cornebarrieu et le SMTC.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président du SMTC ou son représentant à signer la convention.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise :

- A Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.
- A Monsieur le Président de Toulouse Métropole.
- A Madame la Maire de la commune de Colomiers.
- A Monsieur le Maire de la commune de Cornebarrieu.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES

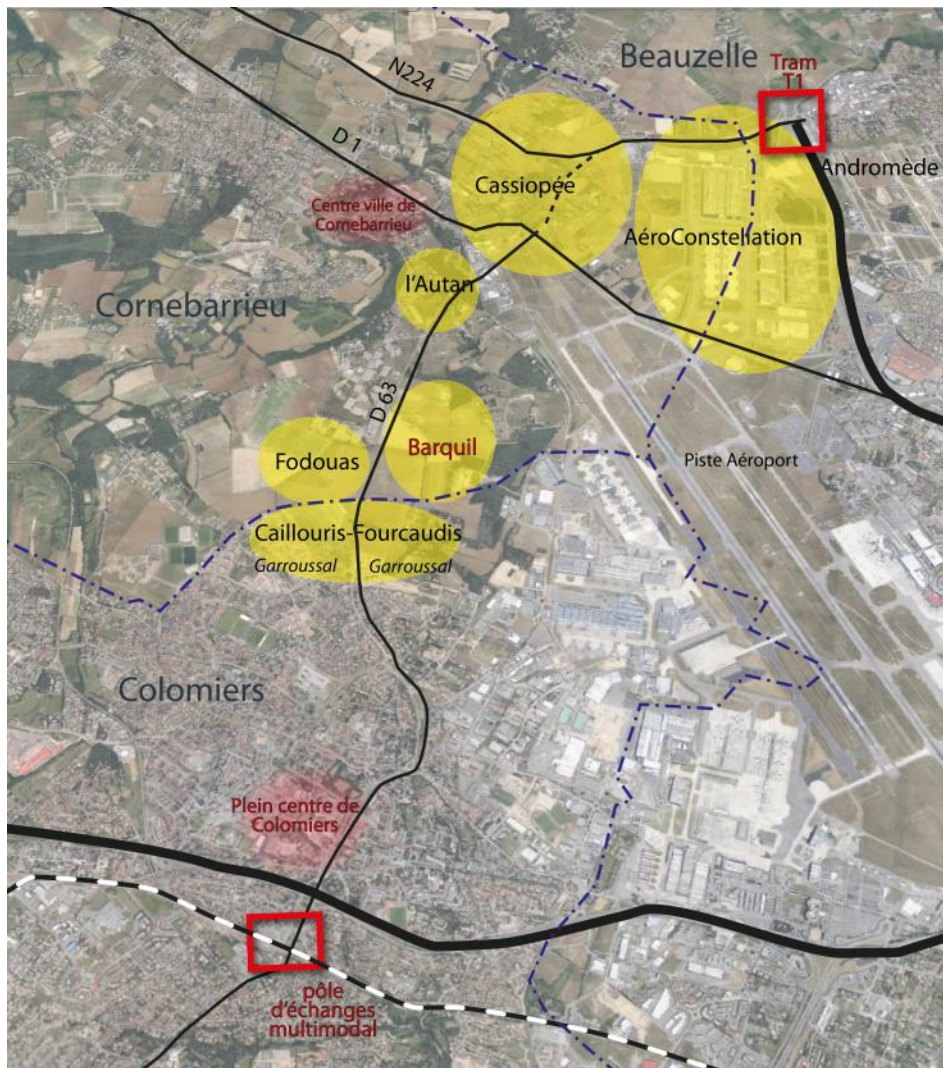
Pacte Urbain

Périmètre de cohérence urbanisme-mobilité

Secteur Colomiers/Cornebarrieu

Janvier 2017

Contexte et objectif de l'étude



Suite à une demande d'extension du pôle logistique à vocation aéronautique sur :

- un territoire stratégique (périmètre de cohérence urbanisme transport dans le SCot arrêté) aujourd'hui en zone Agricole du PLU
- où 20 % du potentiel urbanisable ont déjà été consommés,

Toulouse Métropole lance une étude urbaine sur la cohérence urbanisme-mobilité.

Cette étude correspondant au « pacte urbain », inscrit dans le Projet Mobilités 2020-2025-2030 valant révision du PDU de la grande agglomération Toulousaine, a pour objectif de donner à voir **les perspectives d'évolution de ce territoire dans le temps en termes d'accueil d'habitants, d'emplois et en termes de desserte.**

Ce pacte urbain déterminera une solution alternative et progressive visant à répondre aux besoins de desserte en transport en commun de ce territoire à fort potentiel de mutation.

Cette étude sera également l'occasion de **porter des ambitions communes** entre la ville de Colomiers, la ville de Cornebarrieu, le porteur de projet d'Airbus, Toulouse Métropole et le SMTc afin de proposer une **vision d'ensemble** qui se traduiront dans les documents de planification (PLUiH...).

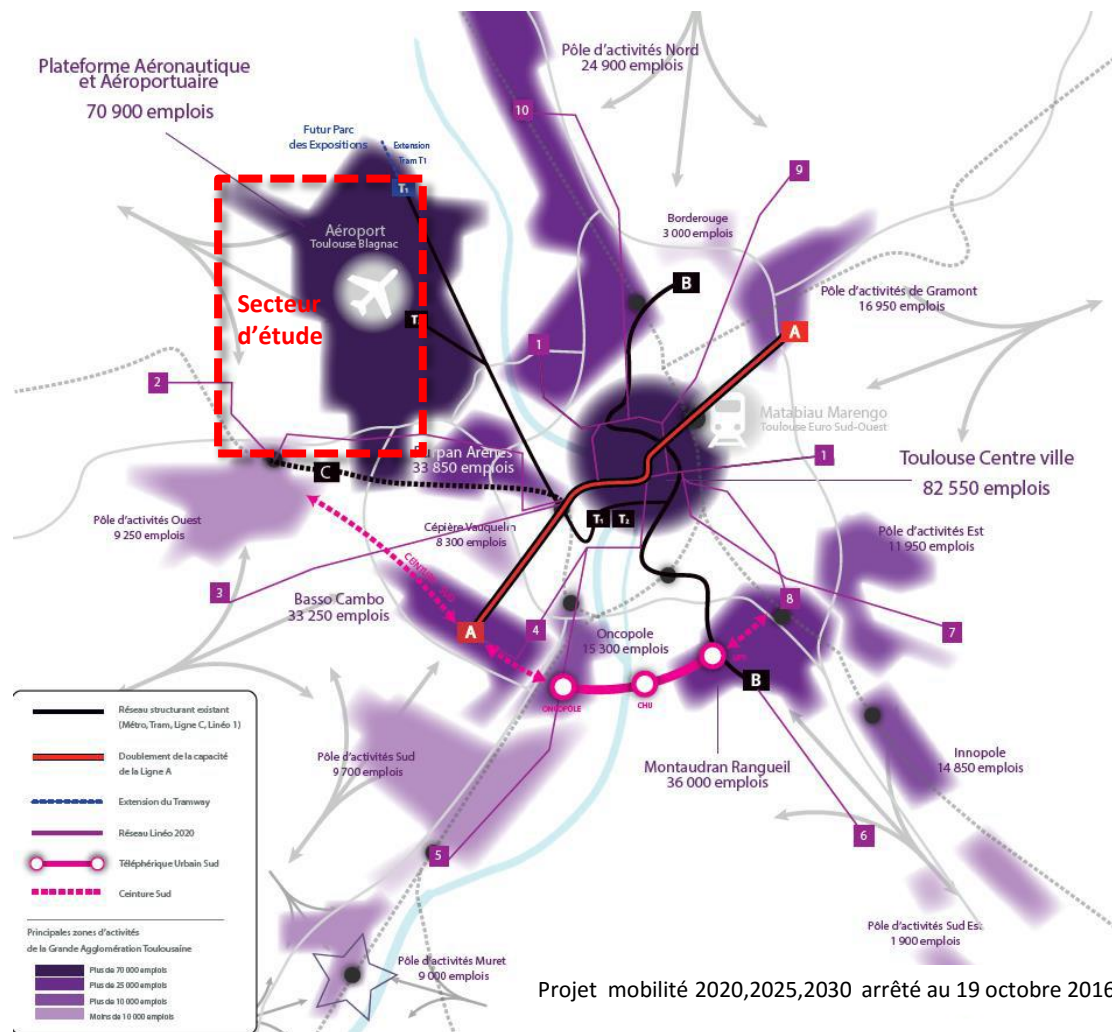
L'adhésion et l'implication des différents acteurs et partenaires étant indispensables à la bonne réussite de ce pacte urbain, ce document sera **co-signé** par : le SMTc, Toulouse Métropole, la commune de Cornebarrieu et celle de Colomiers.

Le suivi du programme de réalisation du pacte urbain **nécessite des rencontres régulières avec l'ensemble des partenaires** afin de réaliser un bilan des réalisations et des études menées. Ces rencontres pourront aboutir à une adaptation du document selon le niveau d'avancée des projets.



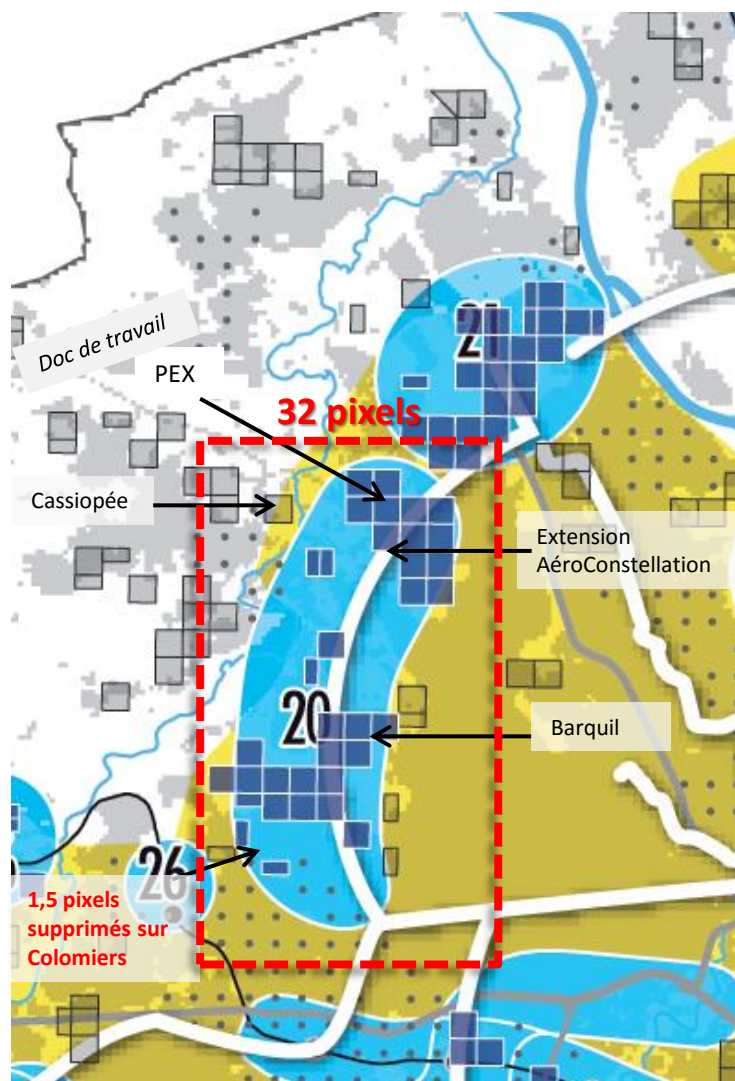
Lecture du grand territoire au prisme des documents d'urbanisme

Les enjeux à l'échelle du grand territoire



Le secteur d'étude, un projet qui s'insère dans le pôle aéronautique d'Airbus,
un site d'intérêt métropolitain

Lecture du grand territoire au regard du SCoT

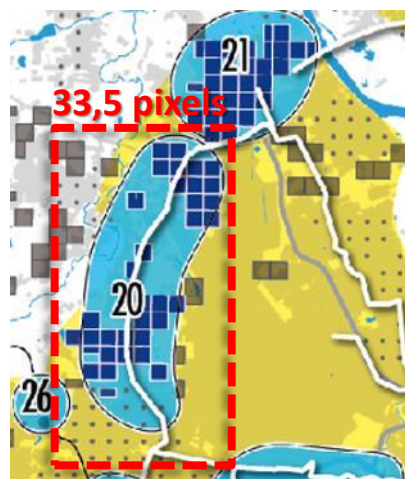


Projet de 1^{ère} révision du SCoT arrêté le 29 janvier 2016

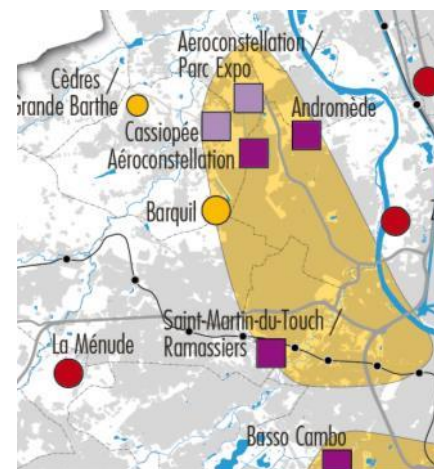
Le territoire Nord-Ouest, un territoire qui polarise des activités économiques stratégiques et des projets d'échelle métropolitaine.

Traduit dans le SCoT en vigueur et le SCoT arrêté par les contrats d'axes 20, 21 et « la porte internationale », ce territoire situé en limite de la ville intense est structuré par :

- **Le projet du PEX** (Parc des Expositions Toulouse Métropole), projet d'intérêt d'agglomération.
- **Le pôle aéronautique avec Cassiopée, Aéroconstellation et Barquill**, fort générateur d'emplois. Des secteurs qui traduisent le renforcement autour de l'aéroport international.
- **La route départementale D63, axe structurant** qui connecte ces différents projets.



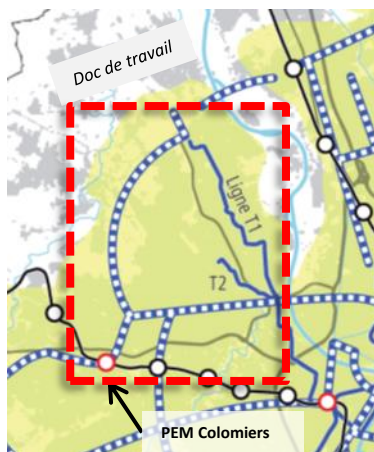
SCoT en vigueur



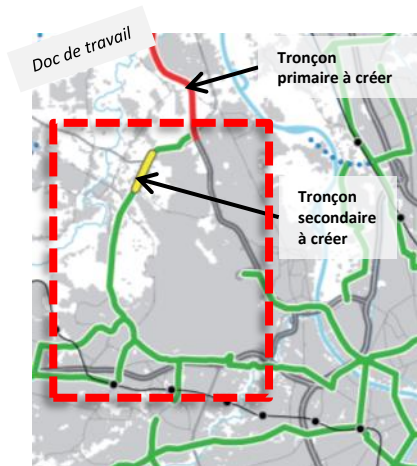
Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170405-20170329-5-3D-
DE
Date de télétransmission : 05/04/2017
Date de réception en préfecture : 05/04/2017

Lecture du grand territoire au regard des documents du SCoT

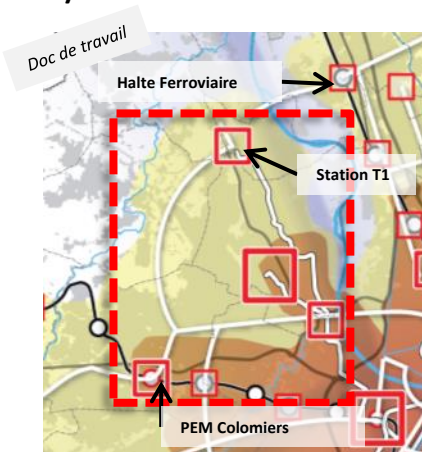
1 / Carte TC structurant



2 / Carte voirie structurante



3 / Carte sur le Pôle



Projet de 1ère révision du SCoT arrêté le 29 janvier 2016

Le territoire Nord-Ouest, un territoire qui s'organise autour d'un axe majeur Nord/Sud, la RD 63

Le SCoT identifie cet axe Nord/Sud :

1/ Comme support d'un périmètre de cohérence urbanisme/transport n°20 où l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation est subordonnée à leur desserte effective par les TC

1/ Comme support d'un **TC structurant** jusqu'au futur terminus T1 (Desserte du PEX sur Beauzelle)

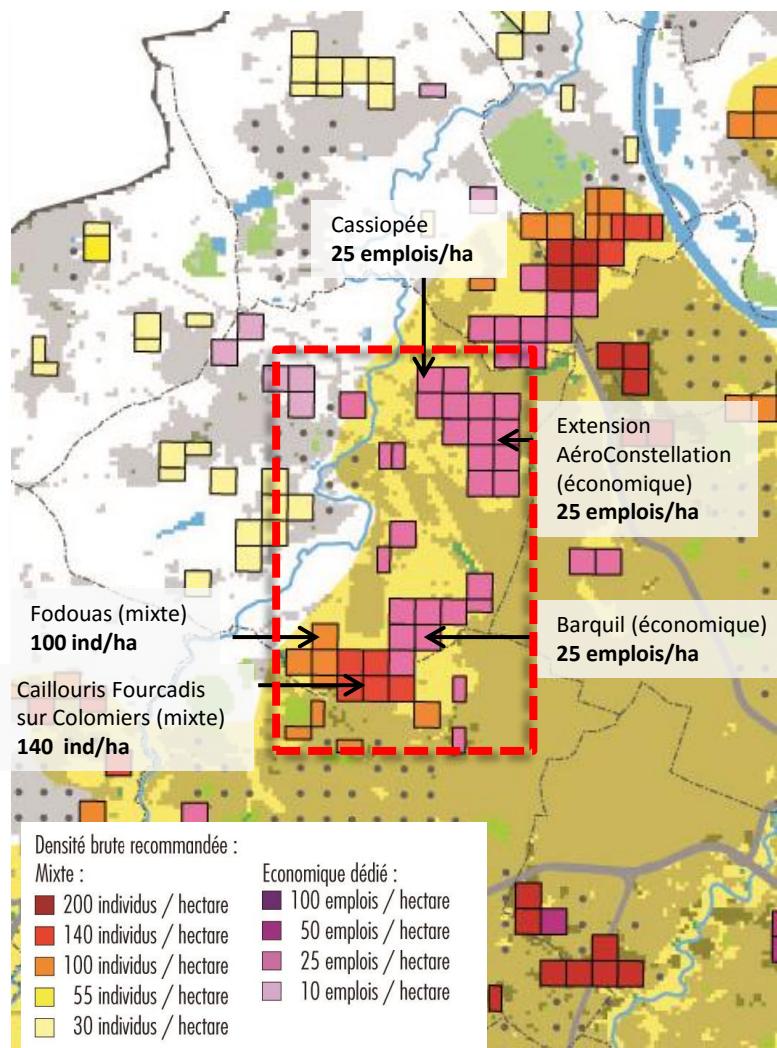
2/ A renforcer avec la création d'un nouveau tronçon connectant :

- la RD1 à l'IGG (le barreau)
- L'IGG à une nouvelle voirie Rd 902, axe majeur pour l'entrée Nord de ce territoire

3/ Pour relier trois pôle d'échanges :

- Au Nord avec **la halte ferroviaire de Fenouillet, pôle de rabattement**
- Au Nord-Ouest avec **la station T1, pôle d'échanges principal**
- Au Sud sur le **pôle multimodal de Colomiers, pôle d'échanges principal**

Lecture du grand territoire au regard des documents du SCoT



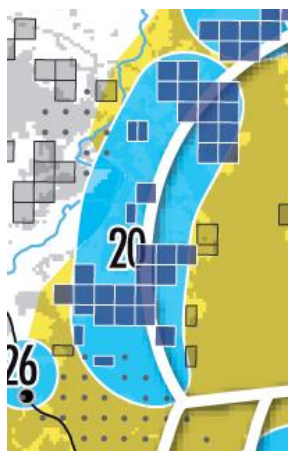
Un territoire en capacité d'accueillir environ 16000 individus supplémentaires en extension urbaine à terme, à condition que cette urbanisation soit associée à la réalisation d'un transport en commun performant.

32 pixels sur ce territoire dont :

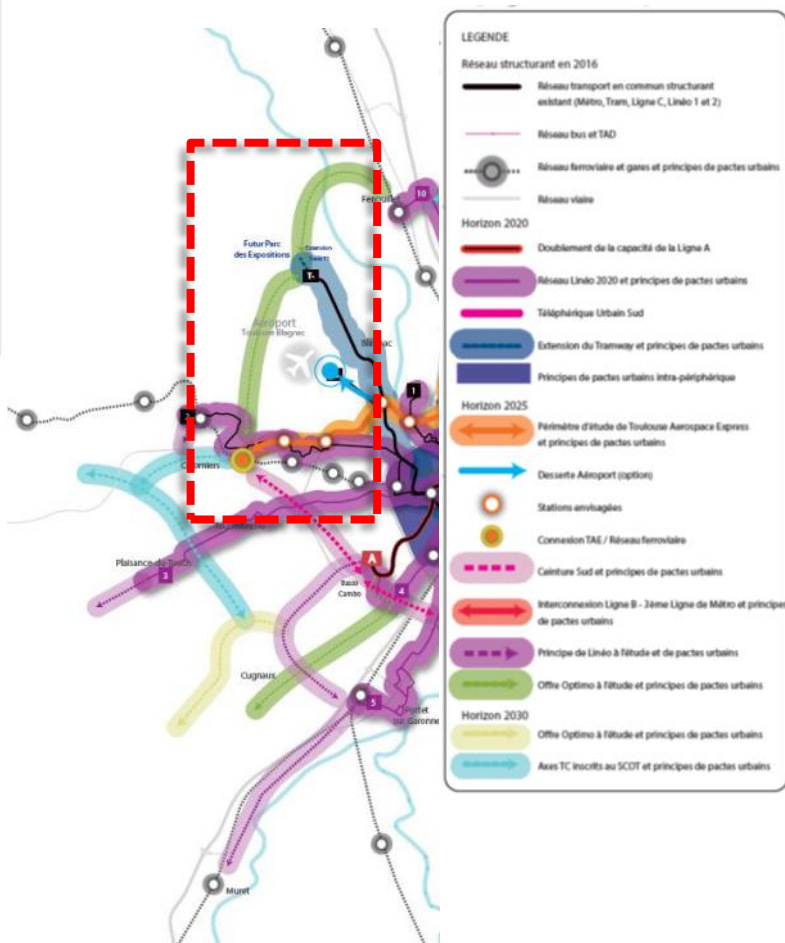
- 65 % de pixels à vocation économique (un territoire fortement contraint par le PEB de l'aéroport)

Une densité brute recommandée de **25 emplois/ha**

- 35 % de pixels mixtes situés au Sud du territoire avec une densité brute recommandée de **100 individus/ha à 140 individus/ha** suivant la proximité avec l'axe RD 63



Lecture du grand territoire au regard du Projet Mobilités 2020/2025/2030 valant révision du PDU de la grande agglomération Toulousaine



Projet mobilité 2020,2025,2030 arrêté au 19 octobre 2016

Levier de la cohérence urbanisme/mobilités

- / S'engager sur la cohérence urbanisme/mobilités.
- / Mettre en œuvre des pactes urbains sur les territoires déjà desservis ou pour lesquels des projets de desserte en TC sont programmés.
- / Traduire ces pactes urbains dans les documents d'urbanisme.
- / Améliorer l'accessibilité et la desserte des zones économiques.

Assurer une cohérence entre les projets de développement urbain et les projets de transport à travers l'outil « pacte urbain », tant en termes de localisation que de fonction.

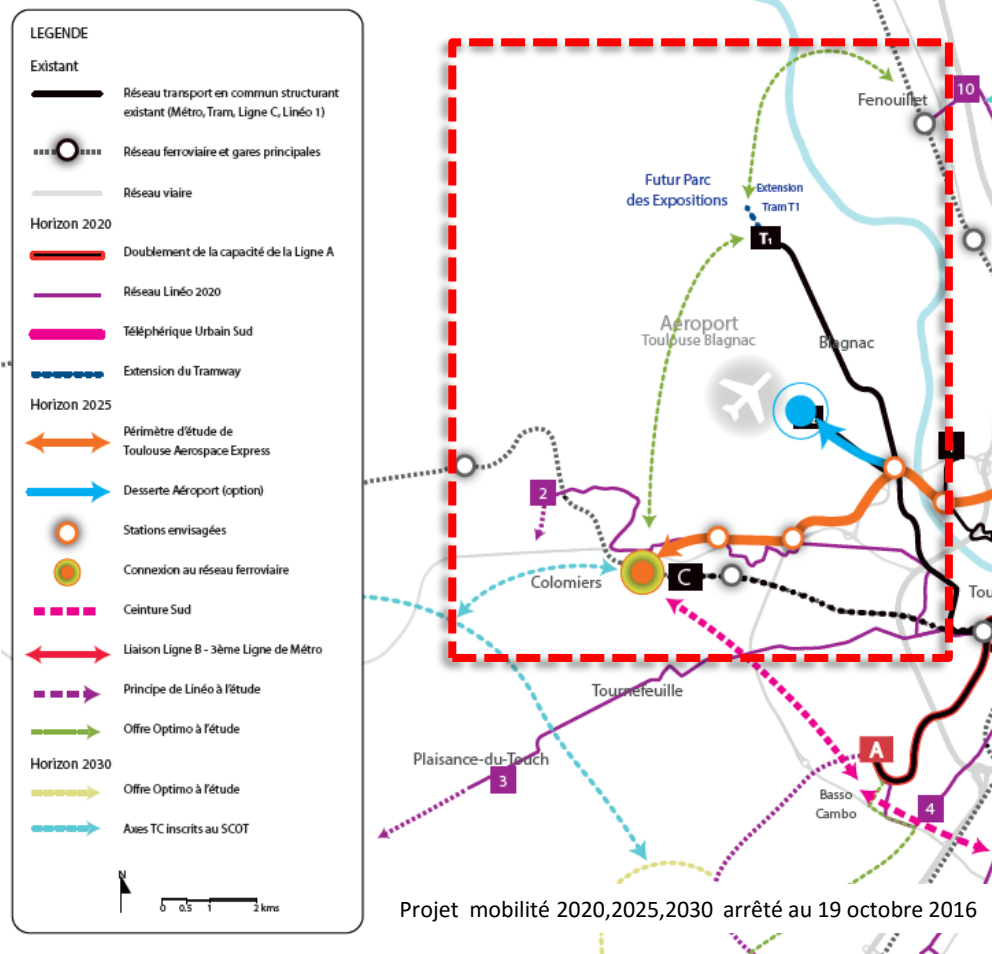
Un lancement du « pacte urbain » le plus en amont possible pour garantir sa réussite.

Les principes attendus :

- Densité et mixité dans la zone d'influence des stations
 - Organisation urbaine favorable au projet de transport
 - Préservation des possibilités d'insertion des TC
 - Amélioration de l'accessibilité multimodale au TC
 - Engagements programmatiques des partenaires
- Concevoir ou renouveler les zones d'activités dans l'objectif de favoriser l'usage d'autres modes que la voiture (diversification des fonctions, espaces publics de qualité pour les piétons et les cycles, stationnement vélo, facilitations de la circulation des bus, mutualisation des stationnements)

Lecture du grand territoire au regard du Projet Mobilités 2020/2025/2030 valant révision du PDU de la grande agglomération Toulousaine

Horizon 2025



Levier du report modal en transport en commun et intermodalité

Action 10 : **Renforcer l'accessibilité entre les territoires du Nord-Ouest et Nord-Est.**

Une nouvelle ceinture maillant les territoires Nord-Ouest et Nord-Est et s'inscrivant dans un renforcement de l'accès aux zones d'emplois de l'aéronautique (Pacte d'attractivité entre Airbus et Toulouse métropole).

- En interface avec le développement urbain de plusieurs territoires : Barquill, Aéroconstellation,
- Avec un possible franchissement supplémentaire de la Garonne
- Créant de nouveaux points de connexion du réseau Tisséo au réseau TER en gare de Colomiers avec potentiellement une future station TAE et à la halte ferroviaire de Fenouillet.

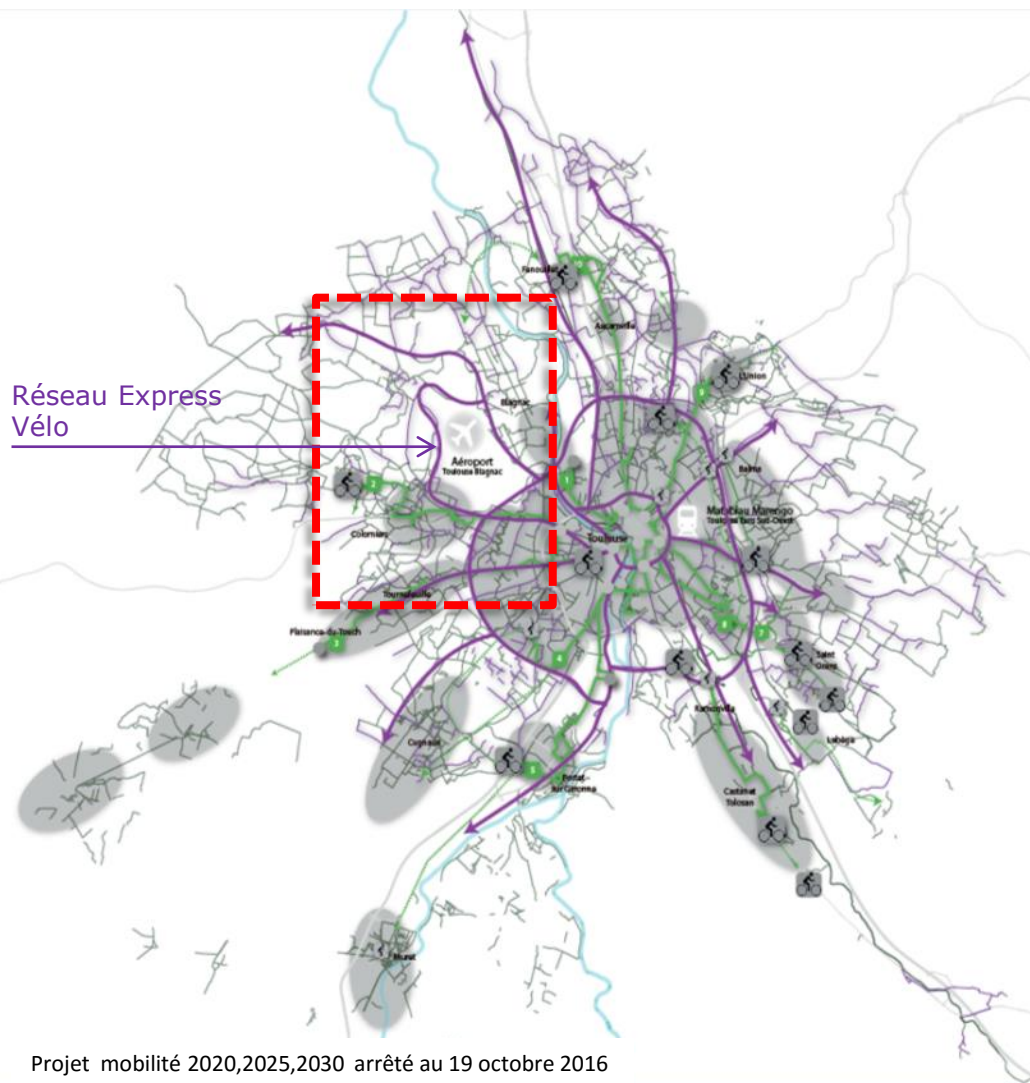


Cette ceinture du territoire Nord-Ouest est en étude et s'orienterait vers une **offre Optimo** :

Un maillage complémentaire au réseau Linéo qui peut prendre plusieurs formes : plusieurs lignes sur un axe bus en site propre, desserte des zones d'activités, connecté au réseau structurant lourd.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170405-20170329-5-3D-DE
Date de télétransmission : 05/04/2017
Date de réception en préfecture : 05/04/2017

Lecture du grand territoire au regard du Projet Mobilités 2020/2025/2030 valant révision du PDU de la grande agglomération Toulousaine



Projet mobilité 2020,2025,2030 arrêté au 19 octobre 2016

Levier du report modal modes actifs et partage de l'espace public

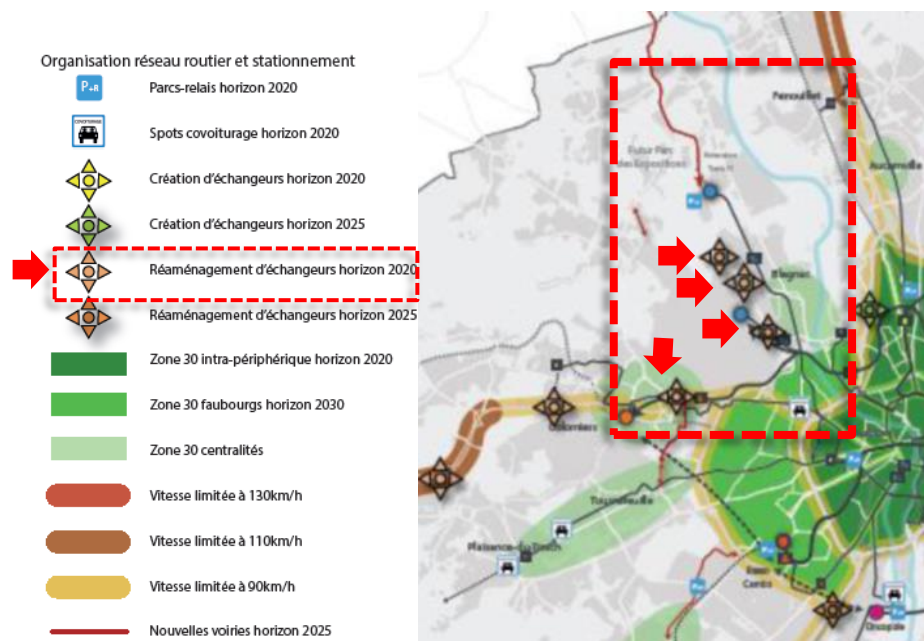
/ Mettre en œuvre des schémas directeurs cyclable et piéton d'agglomération volontaristes,
/ Dynamiser le développement et renforcer l'efficacité des plans de mobilités d'entreprises,
/ Renforcer l'accessibilité entre les territoires du Nord-Ouest et Nord-Est.

- Un maillage des territoires par un réseau cyclable d'agglomération.
- Des itinéraires rapides et sécurisés (Réseau Express Vélo).
- Des services annexes facilitant l'usage du vélo.
- Un traitement des itinéraires cyclables et du stationnement vélo pour favoriser l'intermodalité vélo/TC.
- Une mise en accessibilité des cheminements piétons accédant aux arrêts et un jalonnement.
- Dans les plans de mobilité d'entreprise, inciter à la mise en place d'actions performantes de report modal.

Lecture du grand territoire au regard du Projet Mobilités 2020/2025/2030 valant révision du PDU de la Grande agglomération

Levier de la cohérence de l'organisation des réseaux routiers et des stationnements

Dynamiser l'usage de la voiture partagée, améliorer les liaisons routières de périphérie à périphérie
Développer une stratégie globale de stationnement



Projet mobilité 2020,2025,2030 arrêté au 19 octobre 2016

- Développer l'usage de la voiture partagée.
- Aménager des points de rencontres entre covoitureurs : aires de stationnements, spots covoiturage.
- Mailler les itinéraires routiers de périphérie à périphérie.
- Proposer des solutions alternatives à l'usage du périphérique, tout en recherchant de nouvelles solutions de diffusion en lien avec le réseau structurant de transport en commun.
- Mener des études pour étudier des nouveaux franchissements de la Garonne et pour anticiper des évolutions fonctionnelles du périphérique.
- Définir la politique de stationnement en prenant en compte le développement des transports en commun.
- Définir des normes plafond dans les PLU, notamment pour le stationnement à destination vers les zones d'emploi dès lors qu'elles sont desservies efficacement par le réseau structurant de transport en commun.
- Tenir compte des différents motifs

Synthèse

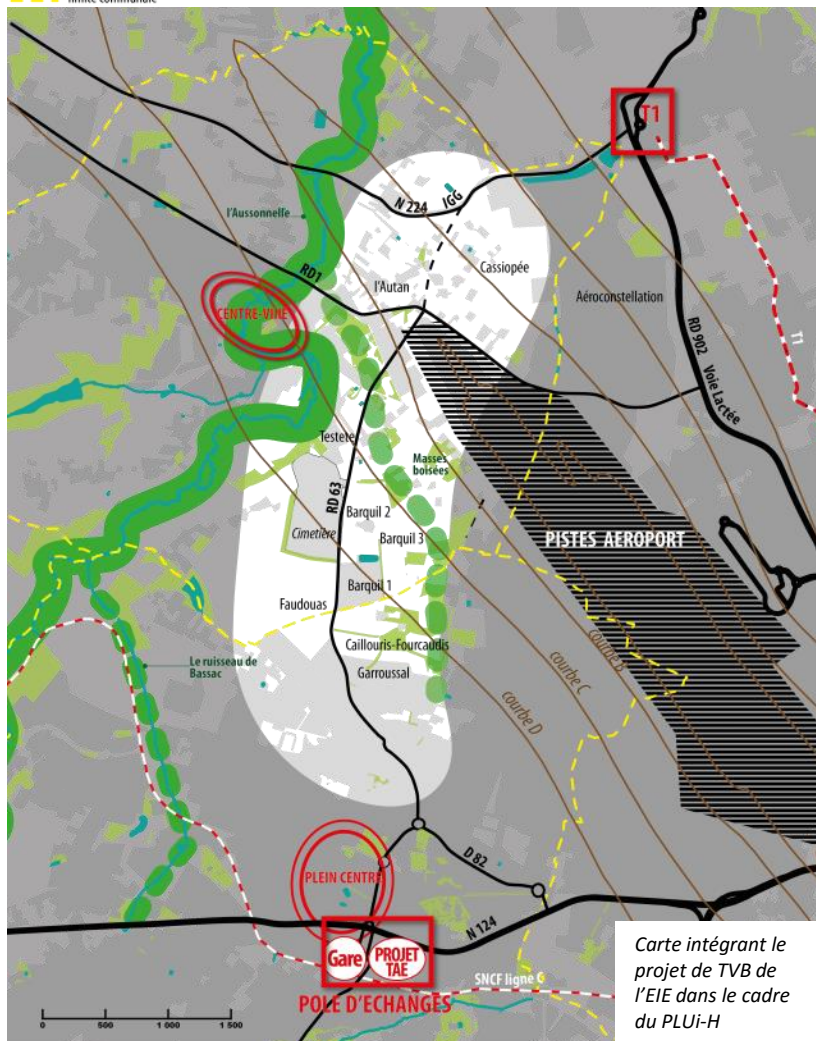
Les documents de planification intègrent l'axe RD 63 dans un maillage global, structurant le territoire Nord et Nord-Ouest.

➡ **C'est bien à cette échelle et dans une notion de maillage de grand territoire entre pôles d'échanges majeurs** (tramway, gare de Colomiers ainsi que le projet de 3^{ème} ligne de métro TAE, voir vers la gare de Fenouillet à terme) **que doit être envisagé le principe de desserte tous modes de ce territoire.**



Les enjeux à l'échelle du périmètre d'étude

Morphologie du site



La RD 63, l'unique axe structurant du secteur contraint par des coupures fortes de part et d'autre

Un maillage Est-Ouest très contraint en partie Sud par :

- La coupure Est des pistes de l'Aéroport qui limite toute desserte directe des zones de Testete, Barquil et Fodouas.
- La limite naturelle à l'Ouest du cours d'eau de l'Aussonnelle, une entité forte sur ce territoire qui couvre les zones inondables.
- La rupture géologique de la margelle de la Garonne.

Un maillage structuré au Nord par :

- La RD1, axe historique du secteur, support de développement de Cornebarrieu, qui se connecte à la voie lactée.
- L'Itinéraire Grand Gabarit (N224) qui se connecte directement au parking relais du terminus de la T1 et bientôt au prolongement vers le PEX **mais, aujourd'hui, insuffisamment connecté à la RD63.**



Les contraintes physiques de part et d'autre de la RD63, accentuent l'effet de « colonne vertébrale ». En effet l'axe RD 63 est l'**unique axe transversal Nord-Sud support de développement urbain**. Mais cet axe rencontre une **difficulté de maillage avec la partie Nord** (notamment pour ce connecter à l'IGG et le terminus de la T1).

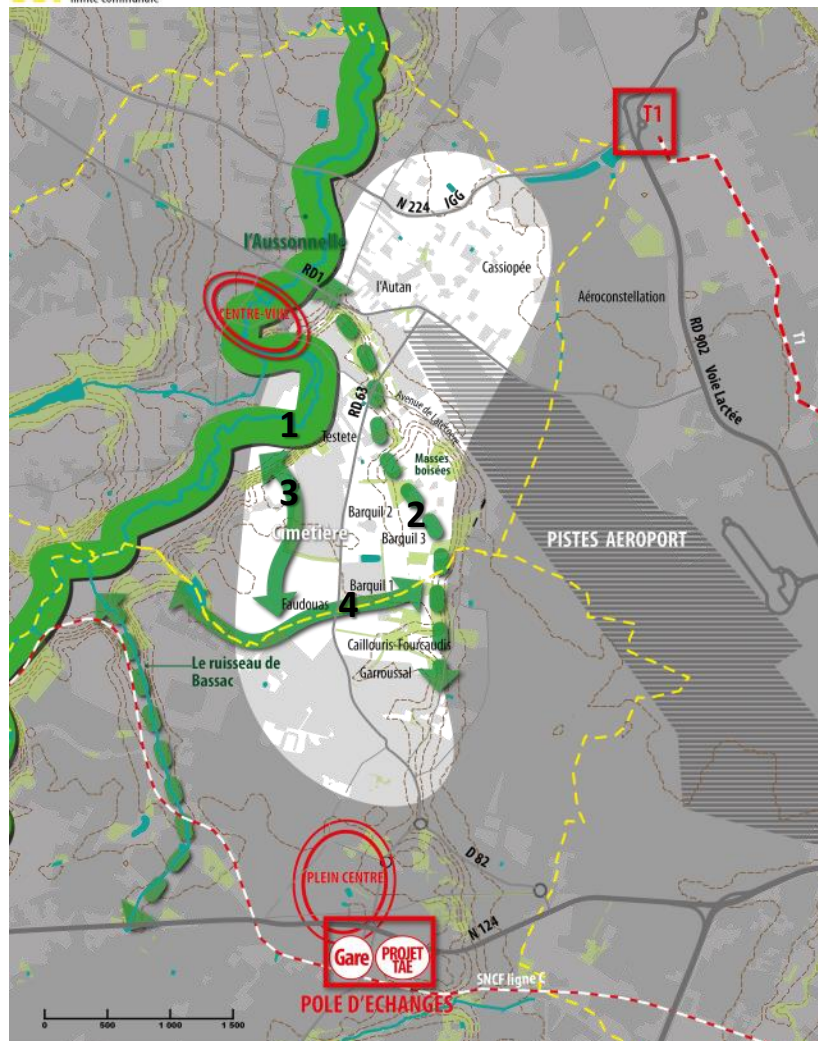
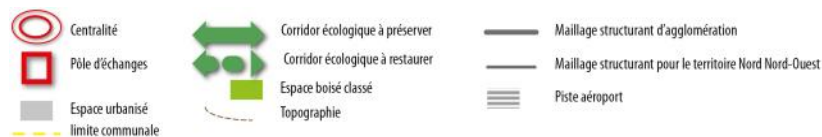
Un barreau entre la RD1 et l'IGG, projeté dans les documents de planification répondra à cette déficience de maillage.

Date de réception en préfecture
 031-253100986-20170405-20170329-5-3D-DE

Date de télétransmission : 05/04/2017

Date de réception en préfecture : 05/04/2017

Morphologie du site



Une trame verte et bleue fragile mais à fort enjeu pour l'aménagement du secteur

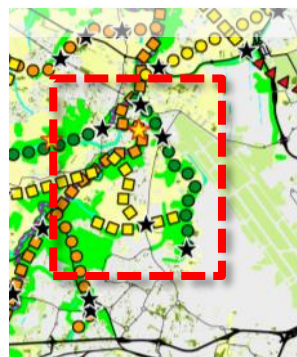
4 corridors écologiques identifiés sur ce territoire en lien avec le cours d'eau de l'Aussonnelle et le vallon à l'Est.

1/ Le corridor de l'Aussonnelle à préserver identifié comme cours d'eau emblématique et identitaire dans le document du PADD du PLUi-H en cours et dans l'EIE en cours de validation .

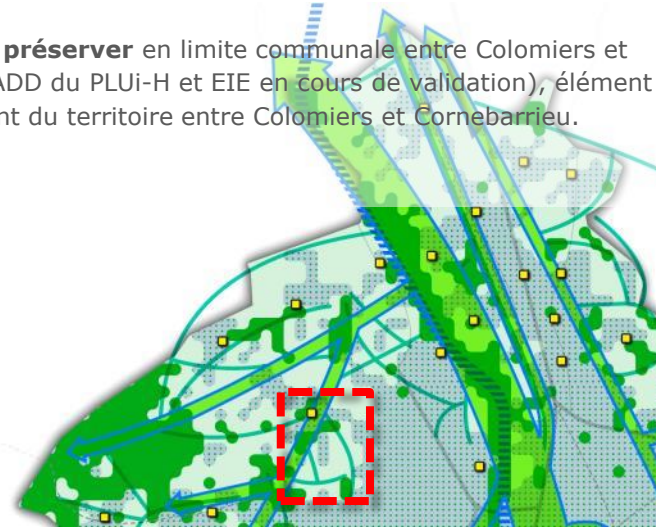
2/ Le corridor écologique à restaurer à l'Est de Barquill (identifié dans PADD du PLUi-H et EIE en cours de validation), élément structurant pour l'urbanisation du secteur aéronautique.

3/ Le corridor écologique à préserver entre l'Aussonnelle et le Cimetière (identifié dans PADD du PLUi-H et EIE en cours de validation).

4/ Le corridor écologique à préserver en limite communale entre Colomiers et Cornebarrieu (identifié dans PADD du PLUi-H et EIE en cours de validation), élément structurant pour l'aménagement du territoire entre Colomiers et Cornebarrieu.



Document de travail
projet de TVB de l'EIE
dans le cadre du PLUi-H



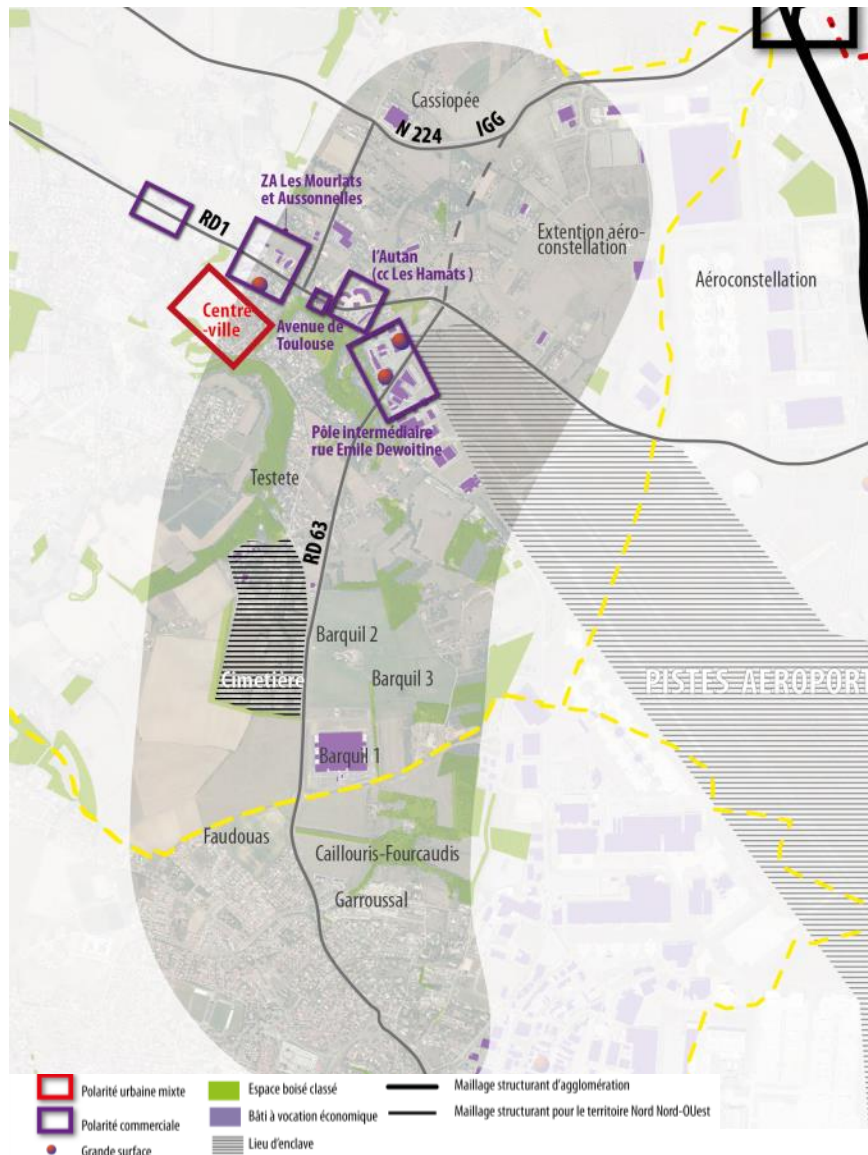
Document de travail

Débat du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170405-20170329-5-3D-DE

Date de télétransmission : 05/04/2017
Date de réception en préfecture : 05/04/2017

Morphologie du site



Des polarités commerciales, générateurs de déplacement

Quatre polarités commerciales concentrées sur Cornébarrieu à proximité du centre-ville en lien avec la RD1

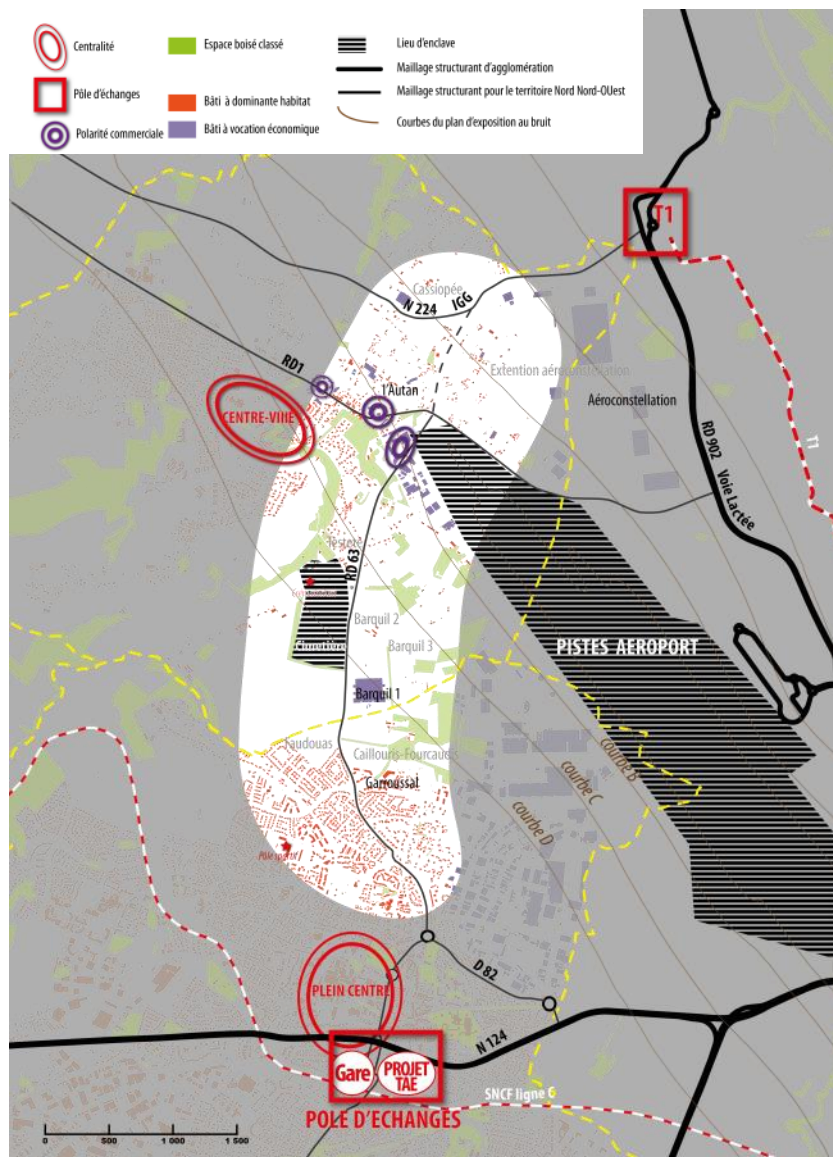
- Polarité mixte du centre-ville : **12 locaux commerciaux.**
- ZA Les Mouriats et Aussonnelle : **21 locaux commerciaux.**
- Avenue de Toulouse : **4 locaux commerciaux.**
- Pôle intermédiaire rue Emile Dewoitine : **14 locaux commerciaux dont 2 grandes surfaces.**
- Centre commercial Les Hamats, nouvelle polarité sur le site de l'Autan : Environ **15 locaux (3600 m² de surfaces commerciales).**



Centre commercial Les Hamats, nouvelle polarité sur le site de l'Autan
Ouverture septembre 2015

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170405-20170329-5-3D-DE
Date de télétransmission : 05/04/2017
Date de réception en préfecture : 05/04/2017

Morphologie du site



Un secteur aujourd'hui en cours d'urbanisation

6 300 habitants en 2013 (corridor 600 m autour de la RD63)

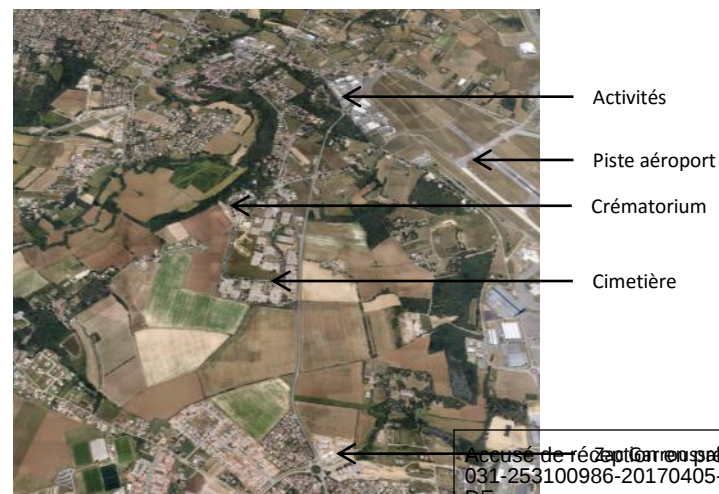
- Localisés en particulier au Sud du secteur sur la commune de Colomiers.
- Un habitat à dominante pavillonnaire.
- Une ZAC récente du Garroussal intégrant des typologies plus variées avec de plus grande densité.
- Un secteur impacté fortement par la courbe C du PEB

1 700 emplois en 2013 (corridor 600 m autour de la RD63)

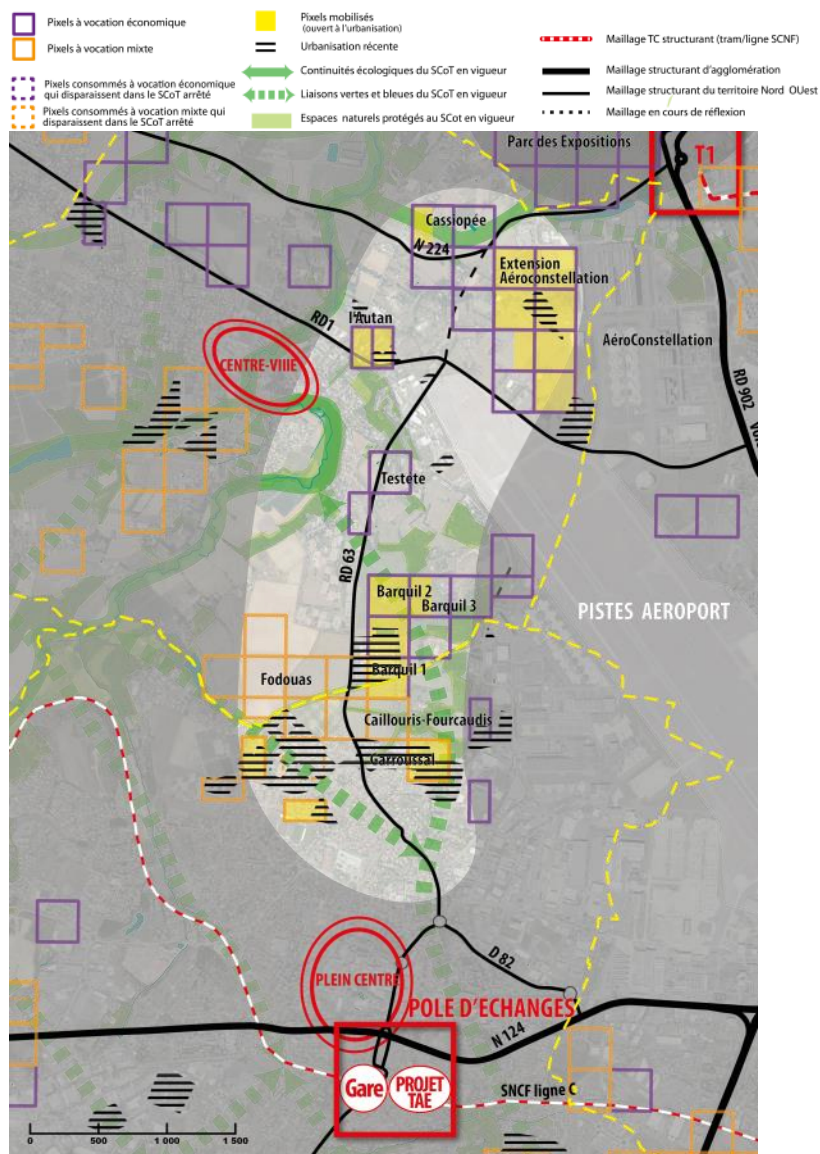
- Localisés au Nord à proximité de la RD1.
- Emploi à dominante commerciale et artisanale .

Un seul équipement d'agglomération (corridor 600 m autour de la RD63)

- Le crématorium-Cimetière



Analyse foncière

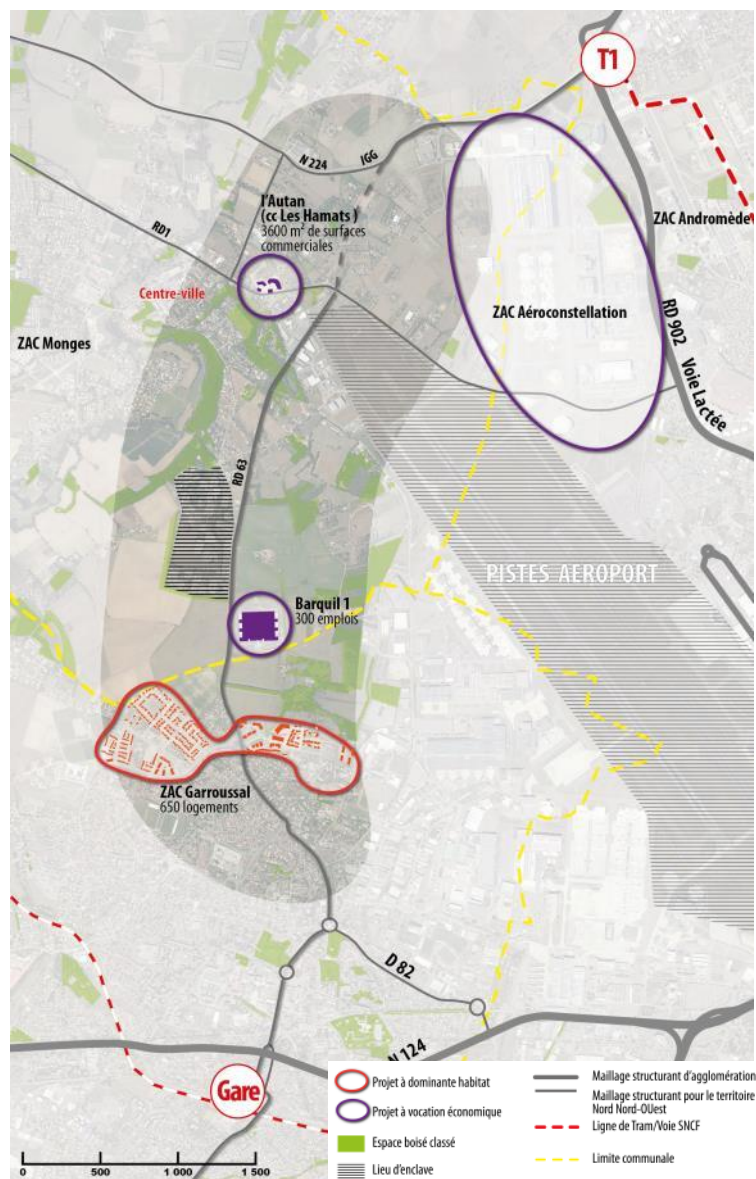


Un secteur aujourd'hui en cours d'urbanisation

SCot en vigueur Approuvé le 15 juin 2012	Projet de 1 ^{ère} révision du SCoT Arrêté le 29 janvier 2016		
Potentiel total	Potentiel total	Secteur mobilisé Ouvert à l'urbanisation	Secteur consommé Artificialisé depuis 2010
33,5 pixels	≈ 290 ha 32 pixels	≈ 124,5 ha 14 pixels	≈ 33 ha 4 pixels

- Plus de 40 % des fonciers impactés par les pixels sont **ouverts à l'urbanisation** dont :
 - 86 % concernent les secteurs à vocation économique (territoires en lien avec le pôle aéroportuaire d'Airbus).
 - 14 % concernent les secteurs à vocation mixte (dominante habitant). Ces fonciers ont été **consommés** (artificialisé) **en quasi-totalité**.
- Une artificialisation des sols entre 2010 et 2015 différente selon les vocations :
 - **Lente pour les fonciers à vocation économique** mais **qui tend à s'accélérer** dans les prochaines années avec Barquill 2, 3 + l'extension Aéroconstellation.
 - **Dynamique pour les fonciers à vocation mixte** avec notamment l'aménagement de la ZA Garroussal qui a consommé environ 3 pixels dont 1,5 dans le SCoT en vigueur (disparition de ces pixels dans le projet de 1^{er} révision du SCoT) et quasiment 1,5 pixel dans le projet de 1^{er} révision du SCoT puisque 80 % ont été consommés.

L'urbanisation actuelle sur le secteur



Des projets mixtes et récents de part et d'autre de l'axe

La ZAC Aéroconstellation -3000 emplois

Cette zone **d'environ 271 ha dédiée au développement de l'économie aéronautique** en liaison avec la plate-forme aéroportuaire, s'étend sur les communes de Cornebarrieu, Blagnac et Aussonne.

L'Autan 3600 m² de surfaces commerciales

Une nouvelle polarité sur le site de L'Autan : environ **15 de locaux**.

Barquill 1 (AIRLOG 1) 450 emplois

13 ha, bâtiment construit le long de la RD 63.



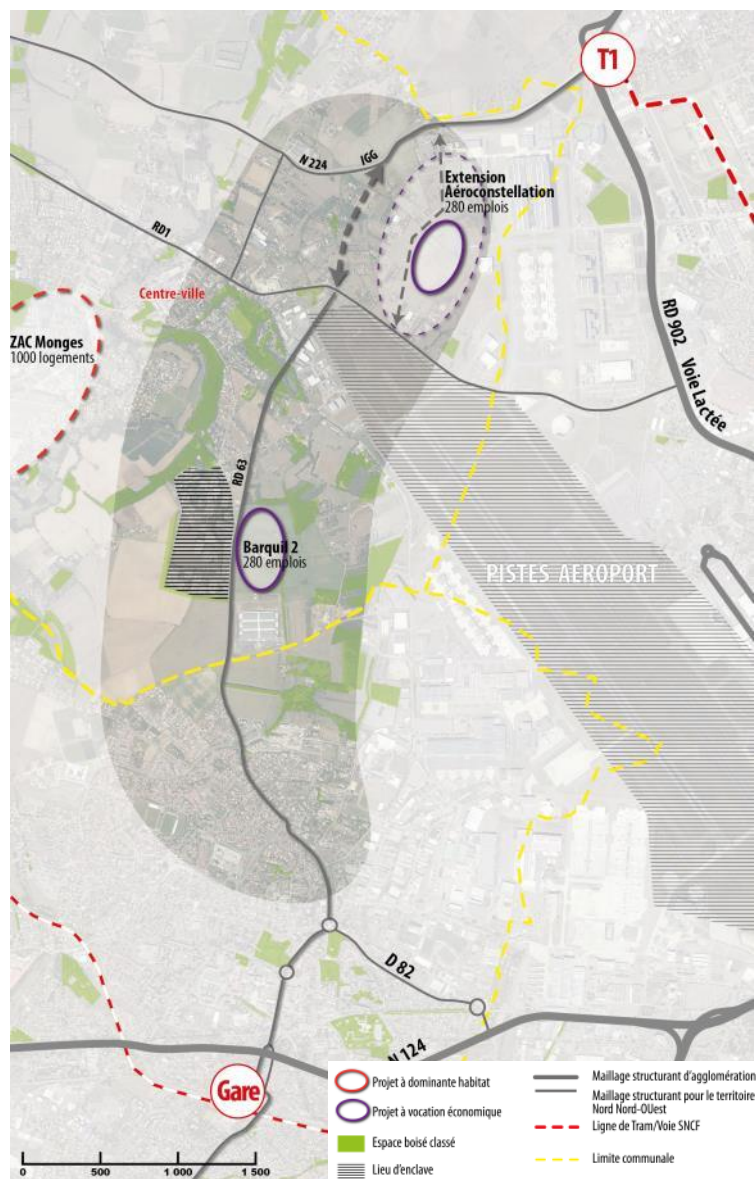
ZAC Garroussal 930 logements

Ce nouveau quartier de 930 logements s'étend sur 42 ha allant du complexe sportif jusqu'au secteur aéronautique. Il se connecte à la ZAC Maconnais-Espiglière de 290 logements.



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170405-20170329-5-3D-
DE
Date de télétransmission : 05/04/2017
Date de réception en préfecture : 05/04/2017

L'urbanisation en cours sur le secteur



Des projets en cours à dominante économique

Extension Aéroconstellation- 250-300 emplois

Une zone de 30 ha sur les 65 hectares du site de production d'Airbus, sera destinée à accueillir la chaîne d'assemblage et les aires de stationnement des avions (Projet rendu possible par le reclassement de 12 ha + l'élaboration d'une OAP). Ce projet sera accompagné de la création d'une voie locale pour desservir la ZAC AéroConstellation. Aujourd'hui on y accède par l'IGG et à plus long terme par le prolongement de la RD 63 avec le nouveau barreau.



Renforcement de l'extension Aéroconstellation 200-300 emplois en continuité avec le pôle existant.

500-600 emplois a terme

Barquils 2 et 3 font l'objet d'une même déclaration de projet afin de prendre en compte un aménagement global de la zone et répondre aux enjeux environnementaux sur l'ensemble de la future zone logistique

Barquils 2 - 280 emplois dont 185 personnes en simultanément (3x8h)

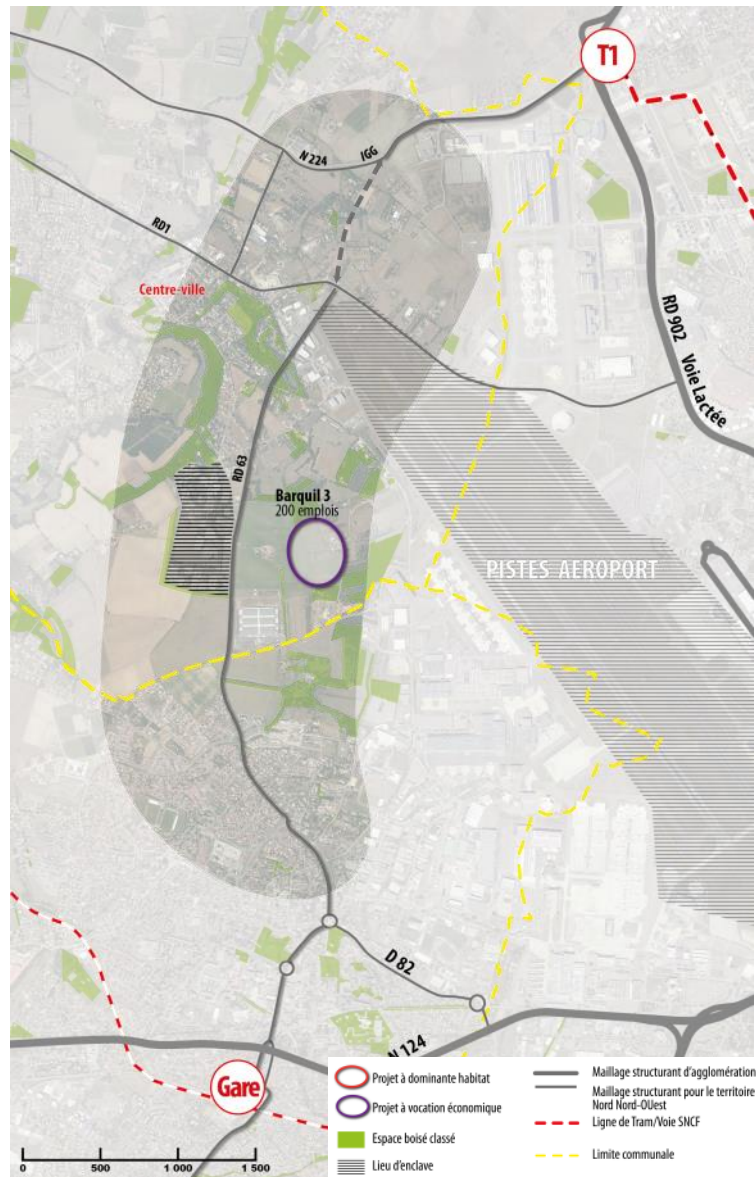
Projet sur 22 ha à l'horizon 2018
Réalisation d'un pôle logistique à vocation aéronautique.
Mise en compatibilité du PLU dans le cadre de la déclaration de projet + Elaboration d'une OAP.



Barquils 2, terrassement

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170405-20170329-DE
DE
Date de télétransmission : 05/04/2017
Date de réception en préfecture : 05/04/2017

L'urbanisation programmée à moyen terme

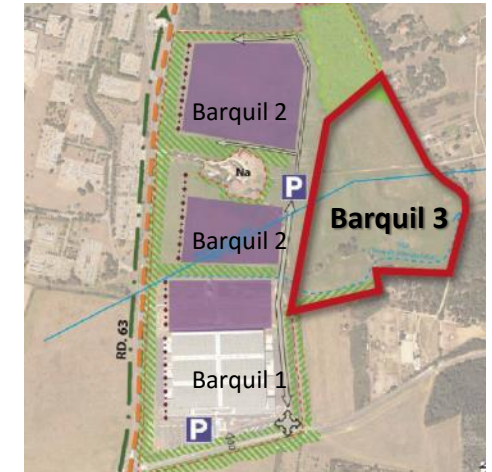


Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine

Des projets programmés ou en cours de réflexion

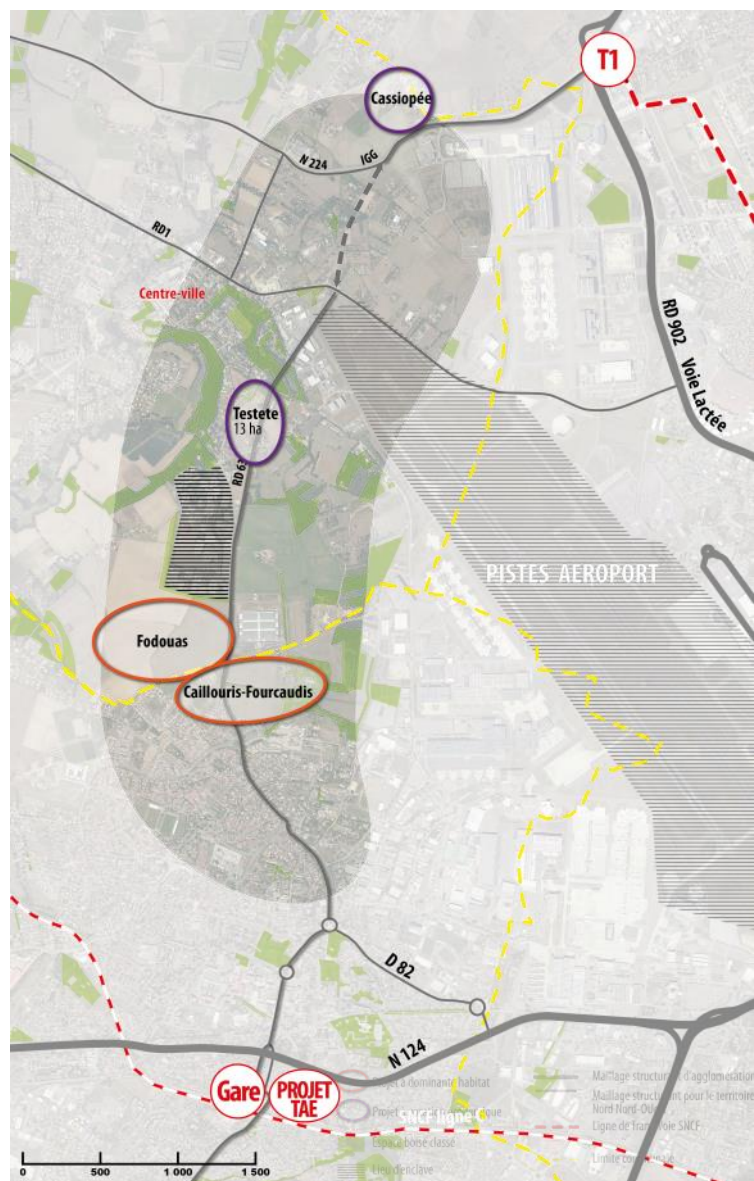
Barquill 3 - 200 emplois

Création d'un 3^{ème} hall logistique
Projet sur 12 ha après 2020.



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170405-20170329-5-3D-DE
Date de télétransmission : 05/04/2017
Date de réception en préfecture : 05/04/2017

Potentiel foncier identifié à urbaniser



Des potentiels d'urbanisations identifiés

Cassiopée - Vocation économique, potentiel de 1000-1200 emplois permis par le SCoT (25 emplois/ha)

Secteur d'extension conditionné par la programmation du « barreau » RD1-IGG

Testete - Vocation économique

Secteur d'extension d'environ 13 ha inséré dans un tissu résidentiel
Potentiel de 200 individus (contrainte forte du site)

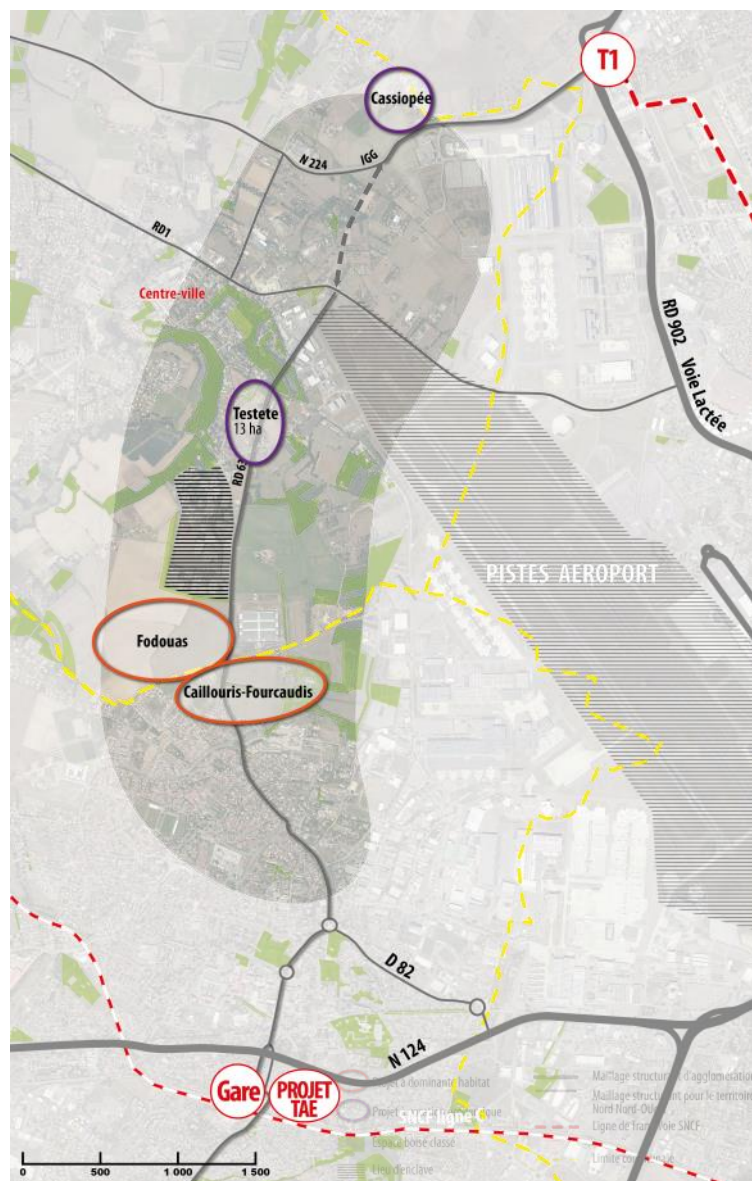


Fodouas - Vocation mixte, périmètre à définir

Secteur d'extension d'environ 50 ha
Potentiel de 6000 individus permis par le SCoT (100-140 ind/ha)



Potentiel foncier identifié à urbaniser



Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine

Des potentiels d'urbanisations identifiés

Caillouris-Fourcaudis- vocation mixte

Potentiel de **3700 individus** conditionné par une étude urbaine à lancer en 2017, en lien et cohérence avec l'urbanisation du secteur mitoyen sur la commune de Cornebarrieu.

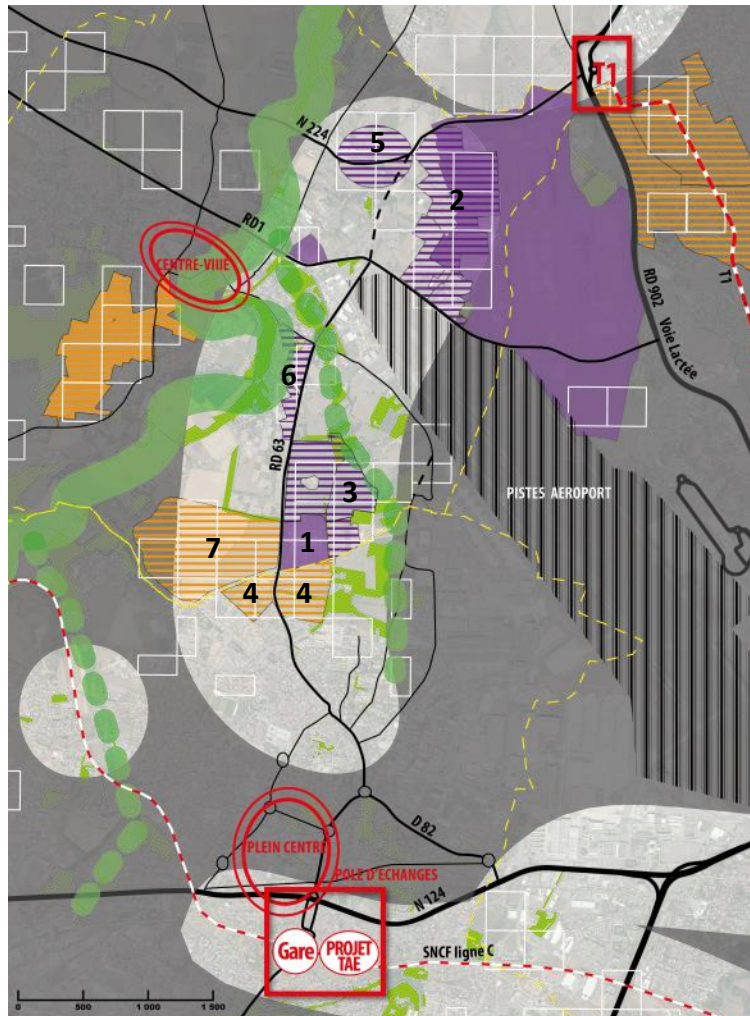
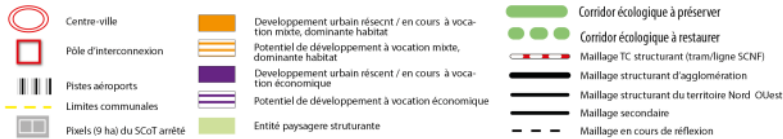
Densité : 140 ind/ha permis par le SCoT

Caillouris-Fourcaudis, périmètre de projet de 27 ha, est en continuité directe de la ZAC Garroussal et en limite communale avec Cornebarrieu. Ce secteur est desservi par la RD 63.



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170405-20170329-5-3D-DE
Date de télétransmission : 05/04/2017
Date de réception en préfecture : 05/04/2017

Synthèse : Phasage des opérations sur le secteur



Actuellement sur le secteur : **environ 8000 individus**

	Court terme Avant 2020	Moyen terme 2020-2025	Long terme 2025- 2030 et au delà
1/ Barquill 2 2 pixels	250-280 ind 22 ha (2 pixels)		
2/ Extension Aéroconstellation 8 pixels	250-300 ind 30 ha (3,5pixels)	150-200 ind ≈ 27 ha (3 pixels)	100-150 ind ≈ 12-13 ha (1,5 pixel)
3/Barquill 3 3 pixels		150-200 ind ≈ 12-13 ha (1,5 pixel)	150-200 ind ≈ 12-13 ha (1,5 pixel)
4/ Caillouris- Fourcaudis 3 pixels		1800 ind ≈ 14 ha (1,5 pixel) Conditionnés par une étude urbaine préalable sur le territoire en lien et cohérence avec la zone d'activité mitoyenne	1800 Individus ≈ 13 ha (1,5 pixel) Conditionnés par une étude urbaine préalable sur le territoire en lien et cohérence avec la zone d'activité mitoyenne
5/ Cassiopée 5 pixels			1000-1200 ind (SCot) ≈ 43-47 ha (5 pixels) Conditionnés par le barreau RD1-IGG
6/ Testete 1,5 pixel			200 ind ≈13-15 ha (1,5 pixel) Mutation contrainte par la morphologie du site
7/ Fodouas 5,5 pixels			6000 ind ≈ 50 ha (5,5 pixels) Conditionné par une étude urbaine préalable sur la commune
Total : 28 pixels en projet + 4 pixels consommés	500 -580 ind	2100-2200 ind	9200-9500 ind

Potentiel de mutation urbaine : **environ 800-900 individus** (400 logements source Toulouse Métropole)

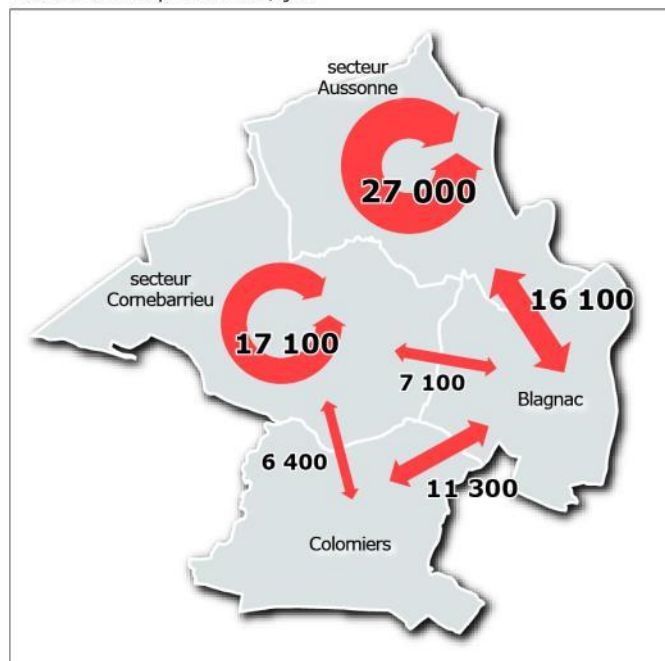
➡ **12600-13200 individus supplémentaires à horizon 2030 et au delà**
➡ **20600-21200 individus à terme...**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170405-20170329-5-3D-
DE
Date de télétransmission : 05/04/2017
Date de réception préfecture : 05/04/2017

Analyse des déplacements sur le territoire d'étude

Aujourd'hui un potentiel de déplacements limité entre Colomiers et le secteur de Cornebarrieu, concentré sur un seul axe

Nombre de déplacements journaliers
Flux > 2 000 déplacements / jour



- Plus de 60% des déplacements sont internes aux secteurs.
- Un secteur de Cornebarrieu/Mondonville à la fois tourné vers Blagnac (7 100 déplacements/jour/ tous modes), vers Colomiers (6 400 déplacements).
- Un secteur d'Aussonne/Seilh/Beauzelle fortement en lien avec Blagnac (16 100 déplacements).
- Les déplacements quotidiens pour le motif travail sont particulièrement importants dans le bassin Nord-Ouest.
- Une part modale de la voiture conséquente (82% secteur de Cornebarrieu et 72% pour la commune de Colomiers) et une faible part des TC (5% pour le secteur de Cornebarrieu, 4% pour Colomiers).

Source : Enquête Ménages Déplacements 2013

Analyse de l'offre en transport collectif sur le territoire d'étude



Source : Plan réseau Tisséo

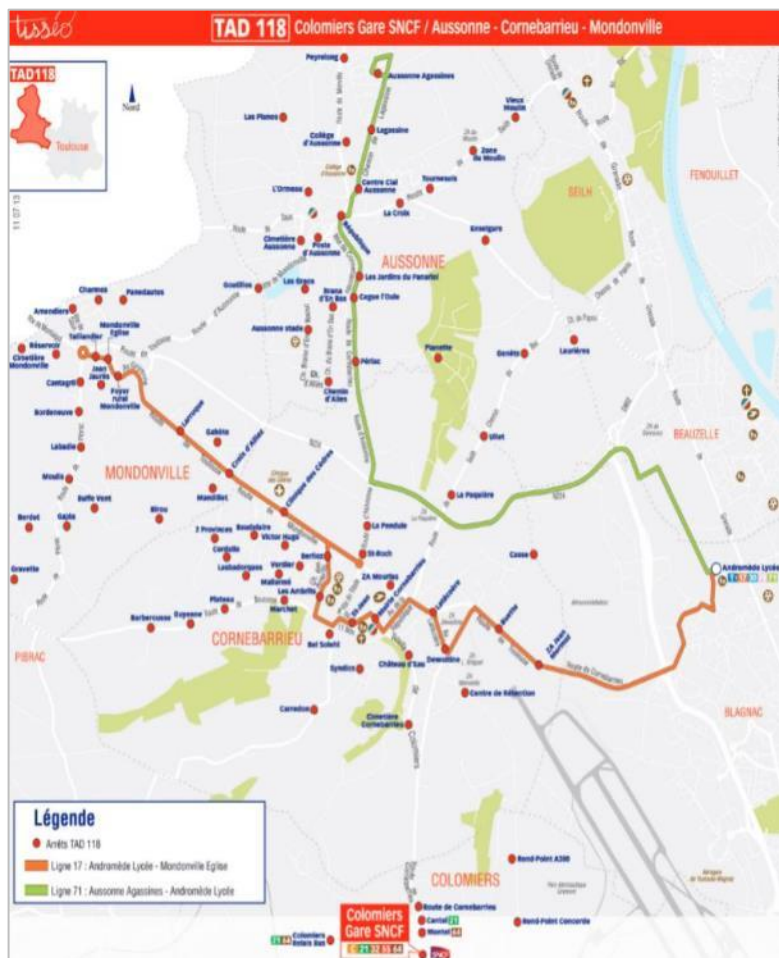
Une desserte en TAD zonal en rabattement vers la gare de Colomiers et les lignes de bus

- **TAD 118** : Colomiers Gare / Aussonne - Cornebarrieu - Mondonville
- **TAD 120** : Aéroconstellation / Aussonne - Beauzelle - Cornebarrieu - Mondonville - Seilh

Lignes en correspondance :

- **Linéo 2** : Colomiers Lycée – Arènes
- **Ligne 17** : Mondonville Eglise – Andromède Lycée, ligne heure de pointe
- **Ligne 150 : Ligne interne à Colomiers**, terminus Gare de Colomiers
- **Ligne 21** : Colomiers Airbus – Basso-Cambo
- **Ligne 55** : Colomiers gare - Plaisance Monestié
- **Ligne 63** : Tournefeuille Lycée - Compans Caffarelli
- **Ligne 32** : Colomiers Ramassiers Gare SNCF/ Brax le Château

Analyse de l'offre en transport collectif sur le territoire d'étude

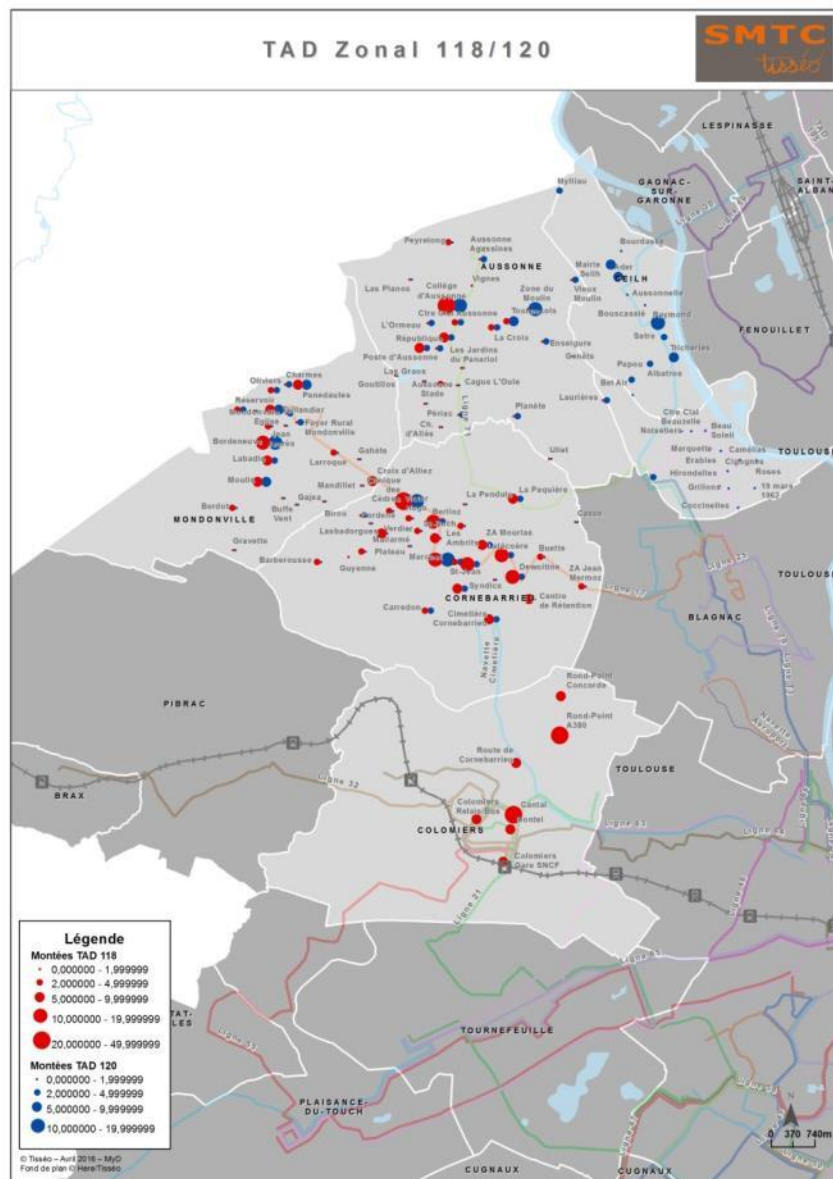


Source : Plan réseau TAD zonaux -Tisséo

TAD 118 : Un rabattement sur la gare de Colomiers et desserte du Nord-Ouest

- **A partir de la gare de Colomiers**, rabattement sur la ligne C et les lignes de bus du secteur (17, 21, Linéo2, 71, 32, 55, 150).
 - **Fréquence de 30 minutes** toute la journée en gare de Colomiers, et desserte sur réservation pour les autres arrêts.
 - Amplitude horaire : **de 6h20 à 20h50** (du lundi au samedi).
 - **Fonctionnement** : hormis en gare de Colomiers, la réservation est indispensable au moins 2 h avant le trajet (la réservation pour des groupes de plus de 5 personnes n'est pas autorisée).
- **Il n'y a aucun arrêt du TAD 118 sur la RD 63 en raison de l'impossibilité aujourd'hui de créer un arrêt sécurisé et accessible aux personnes à mobilité réduite (absence de trottoir et de traversée piétonne).**

Analyse des déplacements des TAD zonal sur le territoire d'étude



Le TAD zonal adapté à la demande de déplacements ?

Moyenne des réservations quotidiennes enregistrées en novembre/décembre 2015 :

- TAD 118 : 403
- TAD 120 : 304 (+ fréquentation des lignes 17 et 71 en heure de pointe)

Deux fonctionnements différents :

- TAD 118 utilisé surtout aux heures de pointe
- TAD 120 emprunté en complément des lignes heure de pointe et pour les arrêts non desservis par ces dernières

Les réflexions en cours et à lancer pour améliorer la desserte TC

Projet Mobilités 2020-2025-2030 :

Action 9: « Adapter le réseau bus au territoire »

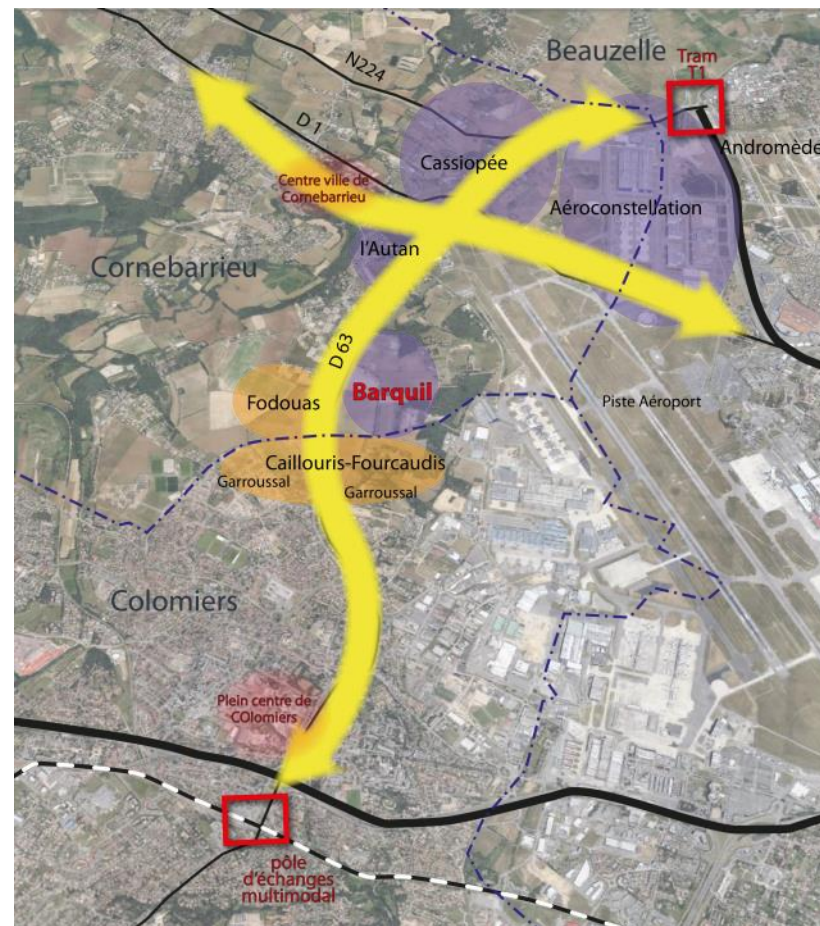
Aujourd'hui, plusieurs constats :

- Le TAD zonal 118 attire essentiellement une clientèle captive, en particulier des scolaires.
- Des poids de population des secteurs de Cornebarrieu et d'Aussonne trop élevés par rapport à une desserte en TAD zonal.
- Le pôle d'échanges sur le tramway à Aéroconstellation relativement peu compatible avec un TAD zonal.
- L'existence d'un potentiel de déplacements entre le secteur de Cornebarrieu et de Colomiers.



Des pistes d'amélioration en cours de définition :

- Evolution du TAD 118 vers un service plus adapté au territoire entre Colomiers-Cornebarrieu-Blagnac-Fenouillet dont le tracé et le niveau de service restent à définir (tracé ? heure de pointe ? heure creuse ? Amplitude ?)



Principe d'évolution du TAD vers un service plus adapté au territoire

Coeur de ville

Territoire de projet à vocation mixte

Territoire de projet à vocation économique

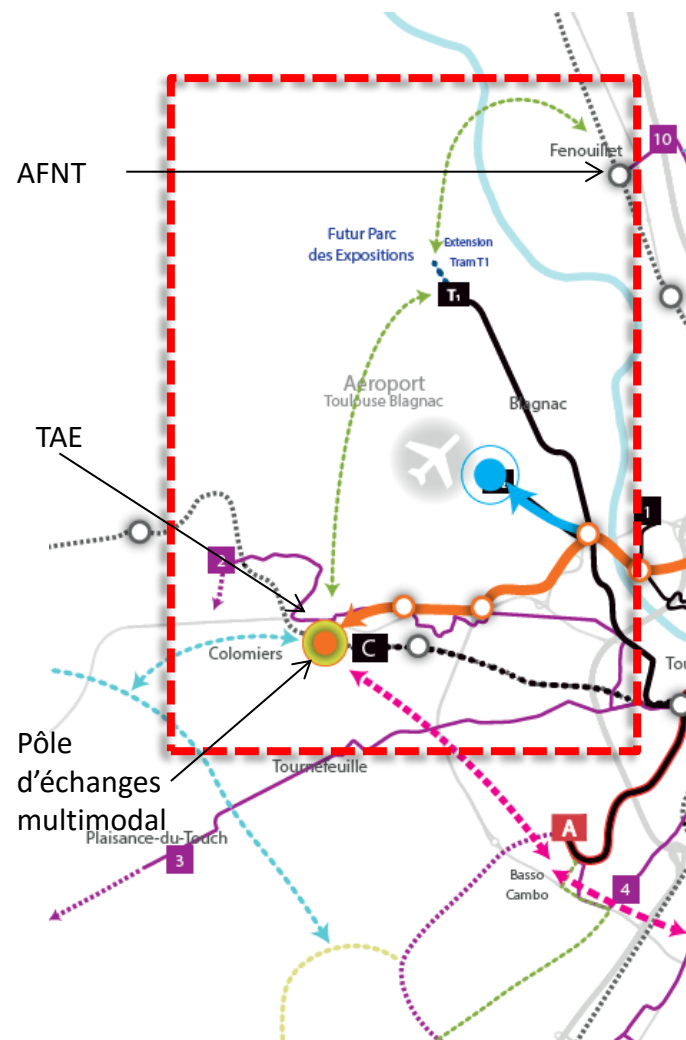
Les réflexions en cours et à lancer pour améliorer la desserte TC

Projet Mobilités 2020-2025-2030

Action 8 : hiérarchiser le réseau bus

Le SMTC va lancer **une réflexion en 2017/2018 pour définir le service Optimo** inscrit au Projet Mobilités à l'horizon 2025. Cette étude prendra en compte le **développement urbain attendu sur la RD63 et sera en lien avec les grands projets structurants** de ce territoire programmés en 2024 :

- Le prolongement de la T1 vers le PEX, la TAE et sa connexion avec la gare de Colomiers (futur pôle d'intermodalité)
- L'Aménagement Ferroviaire du Nord Toulousain (AFNT)



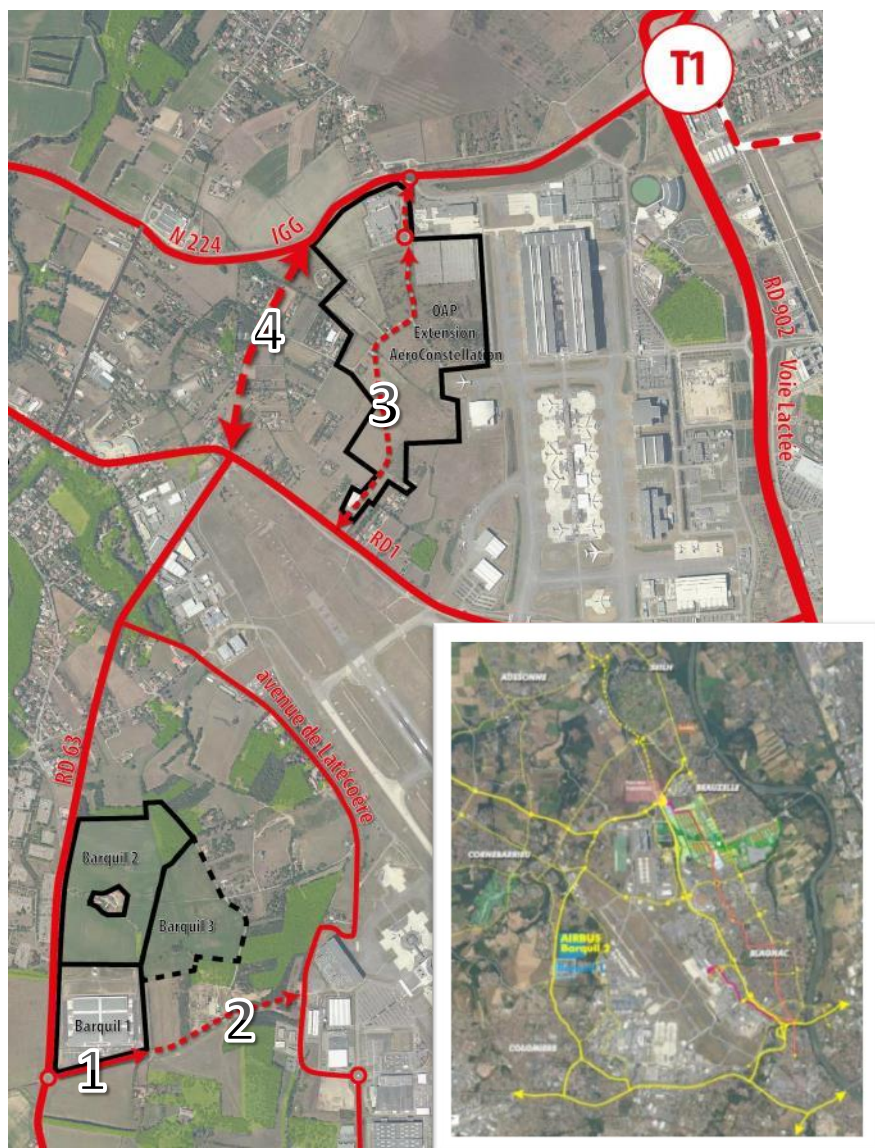
Projet mobilité 2020,2025,2030 arrêté au 19 octobre 2016

Accuse de réception en préfecture
031-253100986-20170405-20170329-5-3D-DE

Date de télétransmission : 05/04/2017

Date de réception préfecture : 05/04/2017 30

Analyse du réseau de voirie sur le territoire d'étude



Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine

Un réseau de voirie peu maillé et saturé

La **route de Colomiers**, seule voie de maillage entre l'Ouest et le Nord-Ouest

Un secteur aux forts trafics :

- Sur la voirie urbaine rapide Nord-Ouest, des volumes de trafics et des hausses parmi les **plus élevés de l'agglomération**, sur des axes arrivant à saturation.
- Un trafic de près de 14 500 véhicules / jour sur la route de Colomiers, et une route très sollicitée en heure de pointe: **1 000 véhicules en heure de pointe**.

Une nouvelle organisation routière en cours

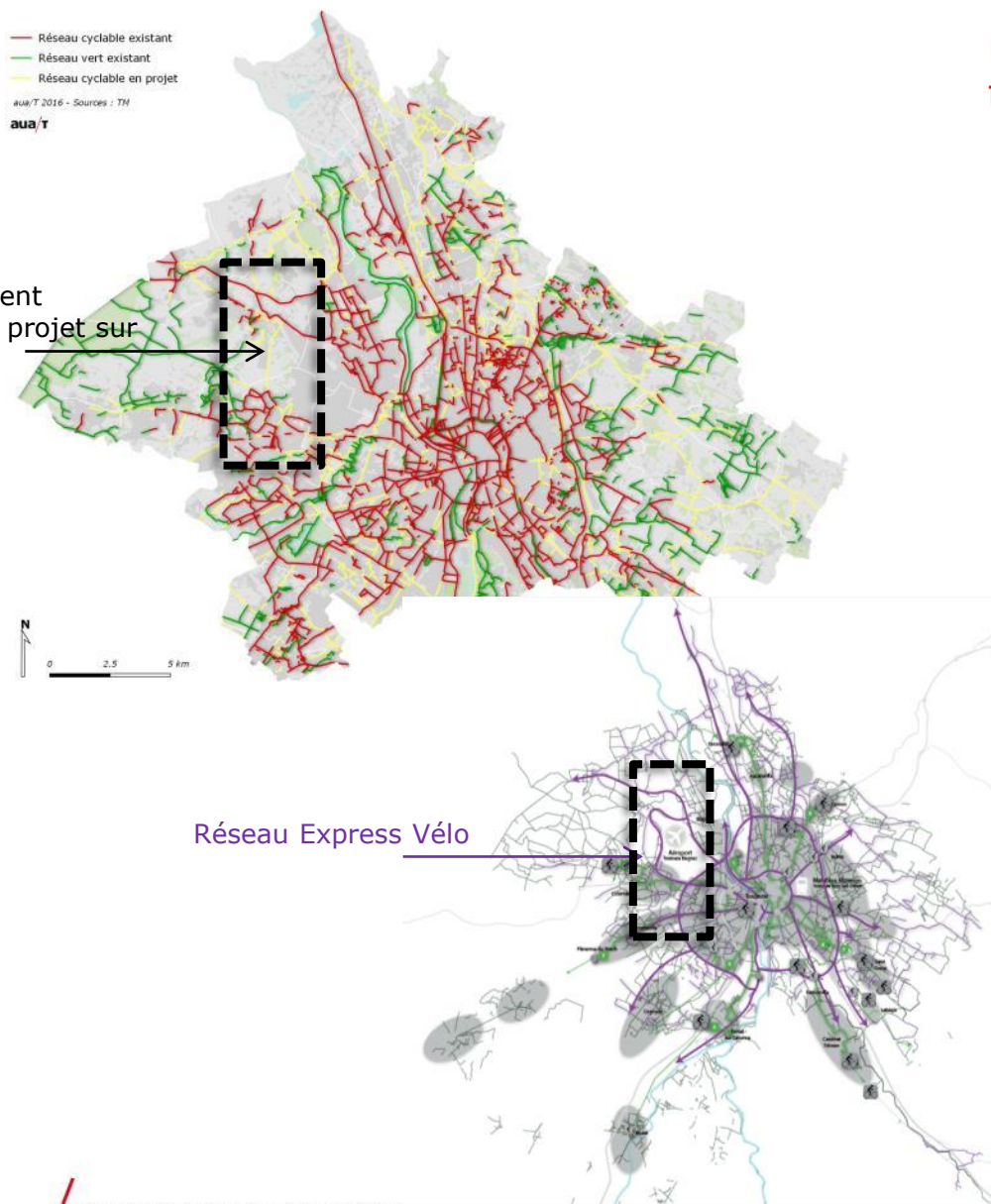
- 1/** Création récente du **giratoire de Barquill**, qui permet l'accès avec une voie privée au nouveau centre logistique.
- 2/** Le principe de cette voie a été anticipé lors de sa réalisation pour permettre la mise en place de liaisons évolutives et avoir des caractéristiques capables d'intégrer tous les modes de déplacement. **Cette voie pourra servir de maillage Est/Ouest sur ce secteur de l'agglomération et être aménagé afin d'être utilisé par un maillage piétons/cycles.** Des cheminements piétons seront aménagés. Sous réserve d'une convention avec Airbus, ce maillage pourra également accueillir les bus.
- 3/** Un projet de desserte inscrit dans le projet urbain de l'extension aéroconstellation pourrait se connecter à la RD 1.

4/ Le projet de barreau routier métropolitain entre la RD1 et la N224 est aujourd'hui sans horizon de réalisation mais il reste indispensable pour une meilleure desserte.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170405-20170329-5-3D-DE
Date de télétransmission : 05/04/2017
Date de réception préfecture : 05/04/2017

Pacte urbain

Analyse des aménagements pour les modes actifs sur le territoire d'étude



La RD63: un profil très routier peu favorable au report modal

- Aujourd'hui, une absence d'aménagements en faveur des modes actifs...



- Existence d'un emplacement réservé (n°34) au bénéfice de Toulouse Métropole préservant les emprises des voies et les aménagements futurs le long de la RD 63 pour l'insertion d'une éventuelle infrastructure de transport collectif et les paysagements annexes.

- ...Mais des projets d'aménagements cyclables sur la RD63 et sur l'avenue Latécoère (Réseau Express Vélo)

Analyse des Plans de Mobilités d'Entreprise sur le territoire d'étude



Photo 4 : Accès depuis la route de Colomiers



Photo 6 : Abris deux-roues

Plan de Mobilités Entreprise

L'entreprise Kuehne + Nagel (400 salariés) installée sur Barquil 1 en a réalisé un et des mesures en faveur de l'usage des modes alternatifs ont été mises en place ou ont été demandées :

- **Un abri deux-roues** à proximité immédiate de l'entrée et du poste de garde, **couvert, spacieux et bien visible**.
- Présence de **vestiaires et douches** sur le site : un **véritable atout** pour la pratique du vélo.
- Une demande de mieux **sécuriser les cyclistes** en accès à l'entreprise.
- Une demande d'aménagement de la RD63 au profit des modes actifs.
- Une demande d'aménager un **arrêt du TAD** au niveau du giratoire d'accès de l'entreprise.

Au Nord, à proximité de la RD1, deux entreprises de + de 100 employés devraient au regard de la loi lancer une démarche de Plan de Mobilité Entreprise d'ici 2018

Synthèse : Phasage des opérations sur le secteur

Un maillage à l'échelle du grand territoire Nord-Ouest

Le maillage lié à la RD 63 est avant tout, **un maillage à l'échelle du grand territoire Nord-Ouest** qui permet de **connecter Colomiers à Blagnac**. Ce maillage complète l'armature de l'agglomération.

Cette ceinture Ouest, vient **s'accrocher à différents pôles d'échanges** : le terminus de la T1, le pôle d'échanges multimodal de Colomiers avec peut-être l'arrivée de la TAE et la halte ferroviaire de Fenouillet, et permet de **renforcer l'accès aux zones d'emplois de l'aéronautique**.

Ce maillage pourrait s'appuyer sur le barreau RD1-IGG dès que celui-ci sera construit.

Des aménagements progressifs

Ce maillage structurant est l'opportunité d'organiser un urbanisme cohérent. Aujourd'hui ce territoire à un potentiel d'urbanisation en extension de 300 ha, quasiment la moitié de ce potentiel est ouvert à l'urbanisation.

Progressivement des aménagements peuvent être réalisés pour améliorer la desserte en modes alternatifs de ce secteur en pleine mutation :

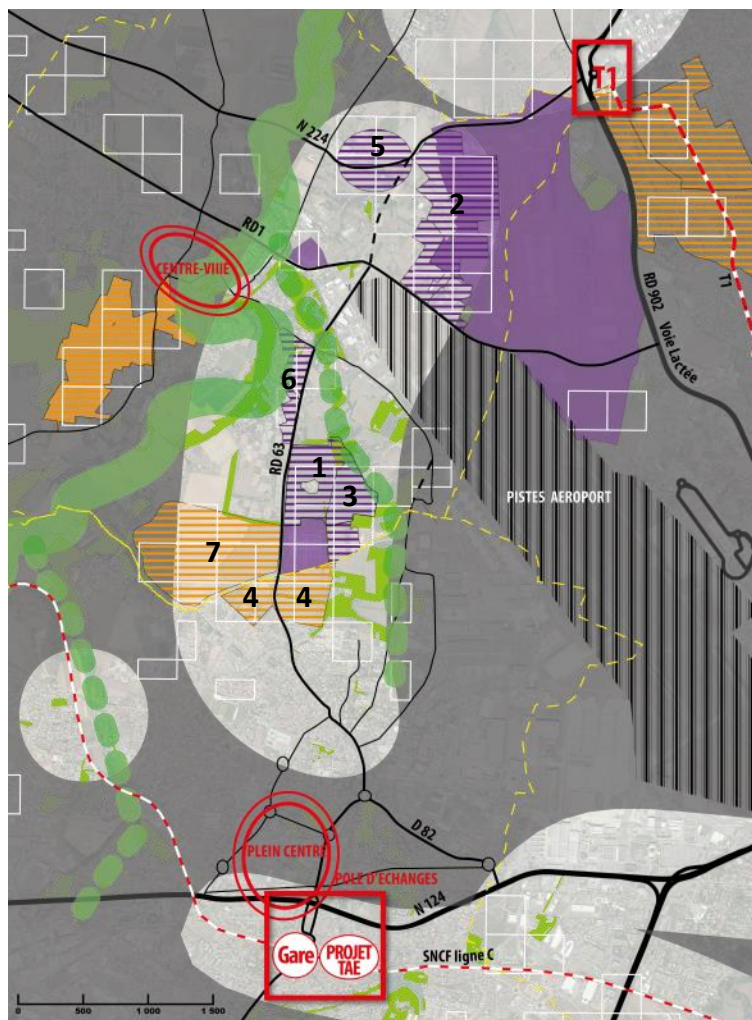
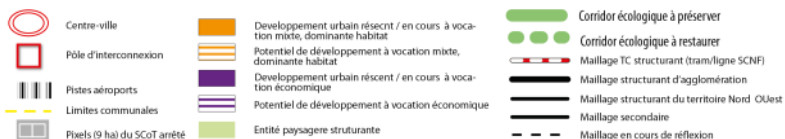
- Un renforcement progressif de l'offre TC au regard du développement urbain (aménagement d'arrêts, réorganisation de la desserte TC) et du barreau RD1-IGG.
- Des aménagements en faveur des piétons pour l'accessibilité aux arrêts de TC.
- Des aménagements pour les vélos, dans un premier temps sur l'avenue Latécoère (Réseau REV).

	Dans l'immédiat / avant 2020	Moyen terme / 2020-2025	Long terme / 2025-2030 et au delà
Projets mobilités	▪ Réorganisation de la desserte TC du secteur: Evolution du TAD zonal vers une offre plus adaptée au besoin du secteur. ▪ Aménagement et sécurisation de l'accessibilité piétonne au TC (trottoirs, traversées...). ▪ Aménagement d'un ou deux arrêt(s) Barquil pour la desserte du pôle aéronautique de Barquil 1 et 2. ▪ Réalisation de Plans de Mobilités Entreprises	▪ Construction du barreau RD 63 tous modes entre la RD1 et l'IGG ▪ Mise en place progressive d'un service Optimo en connexion avec le prolongement T1 et la gare Colomiers ▪ Aménagement du Réseau Express Cyclable (avenue de Latécoère).	• Aménagement de la RD 63 en boulevard urbain multimodal avec un renforcement de l'offre TC en lien avec le développement urbain et les futurs pôles structurants (aménagements cyclable/piéton et en faveur de la circulation des bus si besoin).



Projet de cohérence urbanisme/mobilité

Synthèse : Phasage des opérations sur le secteur



Actuellement sur le secteur : **environ 8000 individus**

	Court terme Avant 2020	Moyen terme (apres PLUI-H) 2020-2025	Long terme 2025- 2030 et au delà
1/ Barquill 2 2 pixels	250-280 ind 22 ha (2 pixels)		
2/ Extension Aéroconstellation 8 pixels	250-300 ind 30 ha (3,5pixels)	150-200 ind ≈ 27 ha (3 pixels)	100-150 ind ≈ 12-13 ha (1,5 pixel)
3/Barquill 3 3 pixels		150-200 ind ≈ 12-13 ha (1,5 pixel)	150-200 ind ≈ 12-13 ha (1,5 pixel)
4/ Caillouris- Fourcaudis 3 pixels		1800 ind ≈ 14 ha (1,5 pixel) Conditionnés par une étude urbaine préalable sur le territoire en lien et cohérence avec la zone d'activité mitoyenne	1800 Individus ≈ 13 ha (1,5 pixel) Conditionnés par une étude urbaine préalable sur le territoire en lien et cohérence avec la zone d'activité mitoyenne
5/ Cassiopée 5 pixels			1000-1200 ind (SCoT) ≈ 43-47 ha (5 pixels) Conditionnés par le barreau RD1-IGG
6/ Testete 1,5 pixel			200 ind ≈13-15 ha (1,5 pixel) Mutation contrainte par la morphologie du site
7/ Fodouas 5,5 pixels			6000 ind ≈ 50 ha (5,5 pixels) Conditionné par une étude urbaine préalable sur la commune
Total : 28 pixels en projet + 4 pixels consommés	500 -580 ind	2100-2200 ind	9200-9500 ind

Potentiel de mutation urbaine : **environ 800-900 individus** (400 logements source Toulouse Métropole)

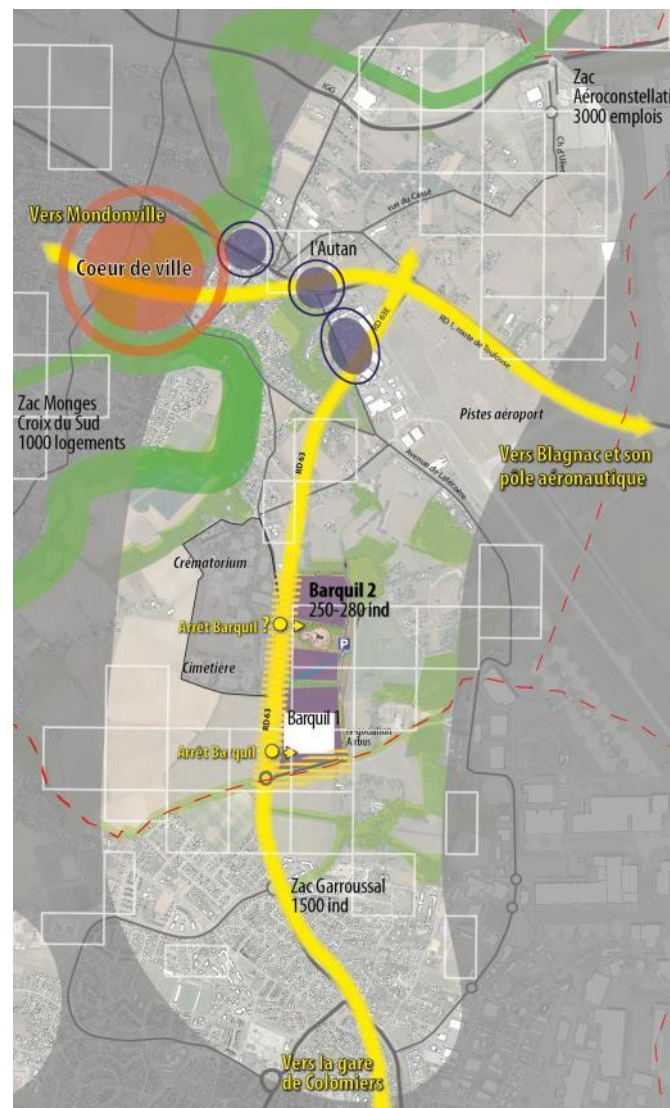
➔ **20600-21200 individus à terme...**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170405-20170329-5-3D-
DE
Date de télétransmission : 05/04/2017
Date de réception en préfecture : 05/04/2017

A court terme Avant 2020

Éléments déclencheurs

8000 individus actuellement sur le site
+ 20 % du potentiel urbanisable consommés sur le périmètre
+ constat d'un TAD inadapté au secteur



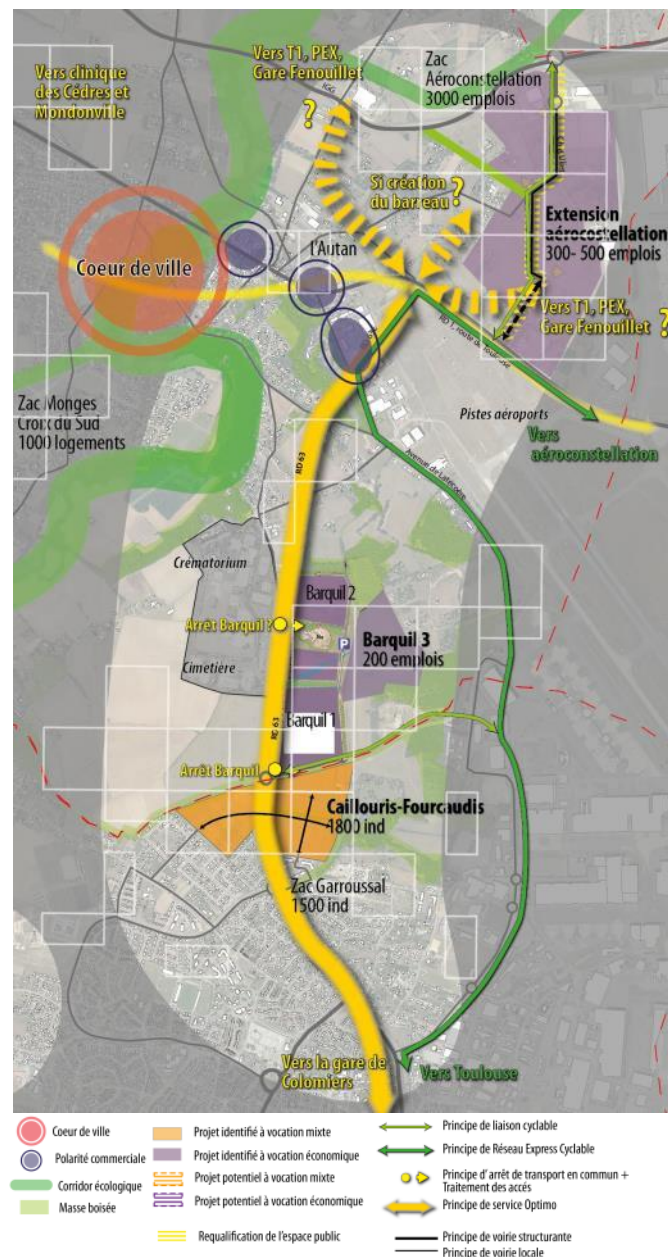
29 % des pixels consommés

	Dans l'immédiat / avant 2020	Moyen terme / 2020-2025	Long terme et au delà / 2025-2030
Nombre d'individus total sur ce territoire	8800-8900 ind Barquill 2 Extension Aéroconstellation	11200 -11400 ind	20700-21200 ind
Projets de mobilités	Réorganisation de la desserte TC du secteur: Evolution du TAD zonal vers une offre plus adaptée au besoin du secteur Aménagement et sécurisation de l'accessibilité piétonne au TC (trottoirs, traversées...) Aménagement d'un ou deux arrêt(s) Barquill pour la desserte du pôle aéronautique de Barquill 1et 2 Réalisation de Plans de Mobilités Entreprises	Construction du barreau tous modes entre la RD1 et l'IGG Mise en place progressive d'un service Optimo en connexion avec le prolongement T1 et la gare Colomiers Aménagement du Réseau Express Cyclable (avenue de Latécoère)	Aménagement de la RD 63 en boulevard urbain multimodal avec un renforcement de l'offre TC en lien avec le développement urbain et les futurs pôles structurants (aménagements cyclable/piéton et en faveur de la circulation des bus si besoin)
Planification urbaine et études à mener	Dispositif de réserve foncière le long de la RD 63 Etude urbaine sur les potentiels fonciers sur l'ensemble de la commune de Cornebarrieu afin de définir un périmètre de projet cohérent sur le secteur Fodouas Etude urbaine programmatique et technique sur la phase 1 de Caillouris-Fourcadis Etudes techniques et engagement financier du barreau tous modes entre la RD1 et l'IGG		

A moyen terme 2020-2025

Éléments déclencheurs

**Ouverture du PEX (= fort générateur de déplacements)
+ Prolongement T1 au PEX
+ connexion T1 à la gare de Colomiers**



Nombre d'individus total sur ce territoire

8800-8900 ind

Projets de mobilités

Réorganisation de la desserte TC du secteur: Evolution du TAD zonal vers une offre plus adaptée au besoin du secteur

Aménagement et sécurisation de l'accessibilité piétonne au TC (trottoirs, traversées...)

Aménagement d'un ou deux arrêt(s) Barquill pour la desserte du pôle aéronautique de Barquill 1 et 2

Réalisation de Plans de Mobilités Entreprises

Planification urbaine et études à mener

Moyen terme / 2020-2025

11200 -11400 ind

Extension- Aéroconstellation - Barquill 3 - Phase 1 Caillouris- Fourcaudis

Réalisation du barreau tous modes entre la RD1 et l'IGG

Mise en place progressive d'un service Optimo en connexion avec le prolongement T1 et la gare de Colomiers

Aménagement du Réseau Express Cyclable (avenue de Latécoère)

Etude urbaine programmatique et technique sur la phase 2 de Caillouris-Fourcaudis

Etudes techniques et financières sur l'aménagement de la RD 63 en boulevard urbain

Long terme et au delà / 2025-2030

20700-21200 ind

Aménagement de la RD 63 en boulevard urbain multimodal avec un renforcement de l'offre TC en lien avec le développement urbain et les futurs pôles structurants (aménagements cyclable/piéton et en faveur de la circulation des bus si besoin)



48 % des pixels consommés

Accusé de réception en préfecture
N° 20170329-5-3D-DE
Date de télétransmission : 05/04/2017
Date de réception en préfecture : 05/04/2017

A plus long terme 2025-2030 et au delà

Éléments déclencheurs

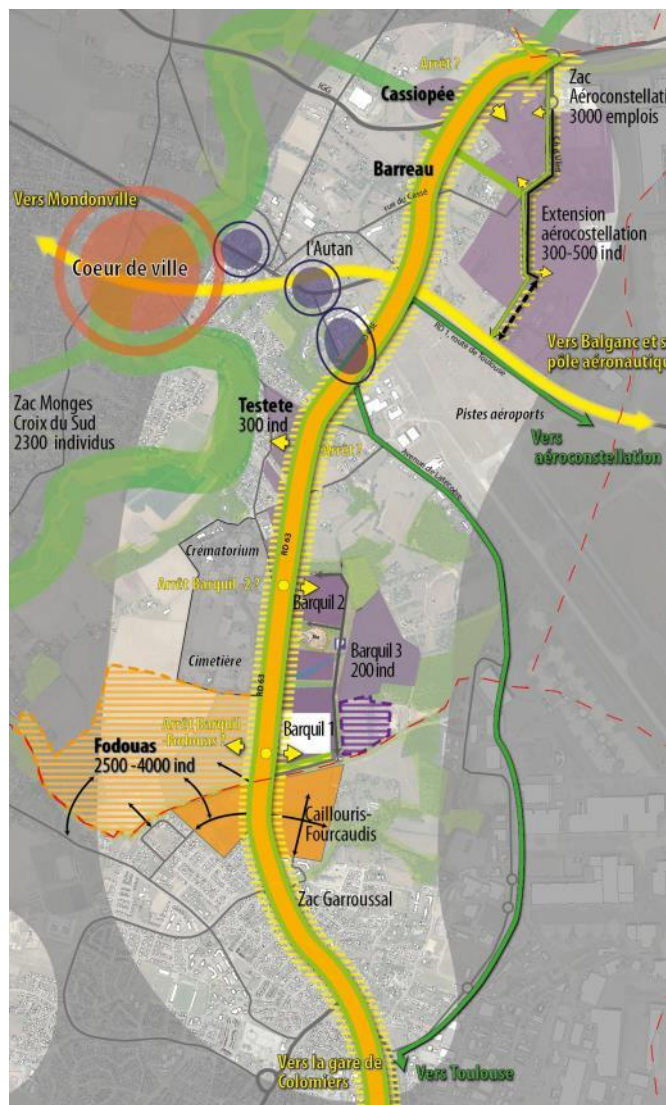
11400 individus sur le site avec une projection de 21200 à terme

+
Construction du barreau RD1-IGG

	Dans l'immédiat / avant 2020	Moyen terme / 2020-2025	Long terme et au delà / 2025-2030
Nombre d'individus total sur ce territoire	8800-8900 ind	11200-11400 ind	20700-21200 ind Extension Aéroconstellation - Suite Barquill 3 - Phase 2 Caillouris-Fourcaudis – Cassiopée – Testete - Fodouas
Planification urbaine et études à mener	Réorganisation de la desserte TC du secteur: Evolution du TAD zonal vers une offre plus adaptée au besoin du secteur Aménagement et sécurisation de l'accessibilité piétonne au TC (trottoirs, traversées...) Aménagement d'un ou deux arrêt(s) Barquill pour la desserte du pôle aéronautique de Barquill 1et 2 Réalisation de Plans de Mobilités Entreprises	Construction du barreau tous modes entre la RD1 et l'IGG Mise en place progressive d'un service Optimo en connexion avec le prolongement T1 et la gare Colomiers Aménagement du Réseau Express Cyclable (avenue de Latécoère)	Aménagement de la RD 63 en boulevard urbain multimodal avec un renforcement de l'offre TC en lien avec le développement urbain et les futurs pôles structurants (aménagements cyclable/piéton et en faveur de la circulation des bus si besoin)



100 % des pixels consommés



Signatures des partenaires

Fait à Toulouse le ...



Pour SMTC-Tisséo



Pour Toulouse Métropole



Pour la commune de
Cornébarrieu



Pour la commune de
Colomiers

